

LE BIEN PUBLIC

Bulletin Parler
Français
Casier P. 236

X

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

LES ÉVÈNEMENTS

Pour résumer en quelques mots les faits de la guerre, nous croyons que notre note pessimiste de la semaine dernière affirmant que la guerre serait longue, et que la fureur du combat se concentrerait en Belgique, apparaît aujourd'hui plus que justifiée. La forteresse d'Anvers réputée imprenable, est tombée aux mains des Allemands après un bombardement de deux jours. Cette catastrophe aura pour résultat pratique l'abandon du système de fortifications jusqu'ici en faveur; les obusiers de 16 pouces de l'usine Krupp ont donné le coup de mort aux places fortes, devenues en réalité si faibles.

Les Allemands se dirigent vers Ostende, port de mer qui devait être fortement défendu par le contingent anglais. C'est aussi vers ce point que s'est dirigé ce qui reste de l'armée Belge; il est possible aussi que l'aile gauche française opère là sa jonction. En ce cas les alliés devraient être en mesure d'offrir aux assauts allemands une résistance désespérée et finalement effective. D'autre part, une dépêche nous annonce l'évacuation d'Ostende par les alliés, et son occupation par les allemands. Cette nouvelle n'est toutefois pas encore confirmée. Le siège du gouvernement Belge, transféré d'abord de Bruxelles à Anvers, puis à Ostende, est maintenant au Havre, en France. Le roi des Belges reste à la tête de ses troupes.

Les communiqués officiels sont de plus en plus brefs sur les opérations poursuivies en France. Il n'est vraiment pas possible d'y déchiffrer au juste ce qui s'y passe. La note dominante affirme cependant que les alliés ont le dessus dans les fréquents engagements, et repoussent peu à peu l'ennemi vers le nord. La ligne de bataille s'étend de Belfort, sur la frontière Est de France, à Ostende en Belgique, sur la mer du Nord. Les dépêches de ce matin annoncent que le bombardement de Belfort est commencé.

Les succès russes, bien que fréquemment contredits par les allemands, paraissent cependant dignes de foi; chose certaine c'est que les armées du Tsar avancent, mais bien lentement.

Les espions allemands, véritable peste un peu partout, ont réussi à provoquer une sérieuse révolte en Afrique-Sud. Cette colonie anglaise est maintenant sous la loi martiale, et les Boers vont probablement connaître les horreurs d'une guerre de factions. La chose paraissait improbable, mais elle était à craindre; comme elle est à craindre dans toutes les colonies anglaises travaillées par les sourdes menées allemandes.

—o—

La Lettre Pastorale émanant de tous les archevêques et évêques des trois provinces ecclésiastiques de Québec, et lue dimanche dernier dans toutes les églises, restera un document historique. Nous la publions en deuxième page, et nos lecteurs feront bien de la relire attentivement. Il y a là de fortes leçons et de hautes pensées.

Le sanglant conflit qui fait rage depuis deux mois et demi, a dépassé dès le début les proportions d'une guerre ordinaire entre nations, et dégénéré en véritable cataclysme. Comme toutes les grandes perturbations climatiques suffisent à bouleverser en un instant le cours ordinaire du monde physique, le cataclysme provoqué par l'acte d'un empereur dément suspend pour un temps l'ordre et la paix des nations. Nous devons résister à cette fureur, comme nous faisons face à l'orage: sans discuter la portée de nos efforts, sans nous demander si le sacrifice, nécessaire aujourd'hui, devra l'être toujours.

Le tremblement de terre et le cyclone sont de courte durée; la ruée des pillards allemands finira bien par être endiguée, et la menace continue d'un prince dément à la tête d'une nation ne sera probablement plus tolérée.

Intimement liés au sort des armes britanniques, la partie qui se joue là-bas est trop grosse de conséquences pour que nous y assistions avec indifférence. Nous contribuons au soutien des forces anglaises dans la mesure qui nous est possible, laissant pour un temps de côté tout ce qui n'est pas le grave danger du moment. Nous résistons à la rafale; sans croire que cette rafale durera toujours, ni que celles qui suivront devront lui être comparables en menace et en étendue.

—o—

Les journaux canadiens demandent avec raison que l'exportation de notre nickel soit suspendue pour un temps, et durant toute la durée de la guerre. Cette interdiction serait de bonne guerre, et devrait être effectuée sans retard.

Le nickel sert à donner aux canons et aux blindages une dureté et une résistance extraordinaires. C'est grâce à cet alliage de nickel et d'acier que les Allemands ont pu donner à leur artillerie cette force de destruction stupéfiante que nous constatons aujourd'hui.

Chose intéressante à constater, il n'existe de mines de nickel qu'au Canada et en Nouvelle Calédonie. Ce dernier endroit étant de possession française, il est clair que les allemands ne pourront pas s'approvisionner là. Le Canada, colonie anglaise, ne devrait pas pourvoir non plus l'Allemagne d'une matière première indispensable à la fabrication de ses canons.

—o—

La rumeur annonçant des élections générales à l'automne est maintenant contredite. Malgré la pression de certains chefs conservateurs, l'on affirme que M. Borden s'est fortement objecté à des élections prochaines. Seuls quelques changements auront lieu dans le ministère.

JOSEPH BARNARD.

Nouvelle question du Tramway

Nous allons avoir, ou plus exactement nous avons une nouvelle question du Tramway. La "Three-Rivers Traction", récemment organisée, et amplement pourvue de pouvoirs par la Législature, est depuis quelque temps en instance devant notre Conseil de ville; cette entreprenante compagnie à l'oreille du Conseil.

Elle a tellement l'oreille du Conseil, qu'à une dernière séance, dans le but évident de brusquer les choses et d'octroyer à la "Three-Rivers Traction" la faveur de nous organiser un Tramway, l'on a amené à la salle des délibérations l'échevin Bettez qui, pour des raisons à lui connues, depuis plusieurs semaines s'était abstenu de tout contact avec ses collègues. L'échevin Bettez présent, et certain alors de la majorité, l'on entreprit de faire en une seule séance la première et la seconde lecture du

règlement des tramways: cette formalité des deux lectures étant indispensable avant l'adoption définitive du règlement.

L'échevin Mercier s'objecta à ce procédé extraordinaire et rappela qu'une seule lecture de règlement pouvait être faite par séance; l'échevin Beaulac soutint cette prétention. Le Conseil n'ayant osé passer outre ce rappel à l'ordre, la seconde et dernière lecture du règlement des tramways a été ajournée à quinze jours. Et c'est fort heureux, car ce délai forcé nous donne un peu le temps de voir clair.

Dans cette importante affaire que l'on était en train de bâcler si prestement, nous ne savons vraiment pas ce qu'il y a de plus extraordinaire, ou de la hâte du Conseil à précipiter les choses, ou de l'étrangeté du projet qu'on a résolu de faire passer. D'a-

près des informations que nous tenons de bonne source, le projet de règlement ne portait pas le paraphe de l'aviséur légal; l'avis de l'ingénieur de la cité sur le sujet, n'aurait pas été requis non plus. Ces deux formalités qui ont leur raison d'être, étaient pourtant aussi nécessaires dans cette question de tramways, qu'elles sont nécessaires pour l'ouverture d'une rue, ou pour un règlement contre les chiens errants.

Toujours d'après la même source d'informations, l'intention avouée de la majorité du Conseil ne serait pas moins inquiétante. Le règlement lui-même paraîtrait assez anodin, et le peuple appelé à l'approuver n'y découvrirait rien de bien terrible; l'idée de permettre à la "Three Rivers Traction" de nous construire un tramway n'offre en soi rien de bien effrayant. Au surplus, la majorité du Conseil ferait grand état du fait que, d'après une disposition nouvelle qu'on aurait en soin d'intercaler dans les fameux amendements à la Charte, amendements ourdis et consommés à la dernière session de Québec, ce règlement de tramway ne serait pas soumis à l'approbation des seuls contribuables propriétaires et payant taxes, comme lorsqu'il s'agit d'un octroi de bonus ou d'une exemption de taxe, mais à tous les électeurs de la cité des Trois-Rivières. Avec ce précieux appoint, la majorité du Conseil se croirait à peu près sûre de son fait.

Toujours grâce aux récents amendements à la charte, amendements contre lesquels nous avons assez protesté au temps de leur sanction, la majorité du Conseil, une fois le règlement adopté par le peuple, se proposerait de passer à la "Tree-Rivers Traction" une valeur variant de deux cent cinquante à trois cent mille piastres d'obligations de la cité. D'après l'opinion de la majorité du Conseil, cette émission d'obligations pour la construction du tramway, ne relèverait que de la seule discrétion du Conseil, et ne nécessiterait pas l'approbation des contribuables. Et ceci expliquerait le silence du règlement soumis au peuple, sur ce transport d'obligations en faveur de la "Three-Rivers Traction".

Il est possible que la mise à jour de ce beau projet vienne déranger tous ces calculs. Au seul point de vue de l'intérêt public, nous estimons que ceci ne serait pas un mal. Le projet tel que voulu est loin d'être ce que nous pourrions espérer de meilleur, et avant qu'on nous embarque définitivement dans cette nouvelle galère, nous demandons qu'on nous accorde le temps de discuter la mesure sous toutes ses faces.

Ces faces sont multiples. La "Three Rivers Traction", si nos informations sont exactes, compte parmi ses actionnaires, les actionnaires de deux compagnies détenant pratiquement toute l'énergie électrique dont nous disposons actuellement ici: la Shawinigan Power et la North Shore. Ce fait est à retenir.

Si le Conseil avait directement à transiger soit avec la Shawinigan, soit avec la North Shore, soit encore avec les actionnaires individuellement, la garantie de solvabilité apporterait au projet une sûreté qui pourrait être appréciable. Ni les uns ni les autres ne sont cependant devant le Conseil; nous n'y voyons que la seule "Three-Rivers Traction". Que vaut la "Three Rivers Traction"? et quelles seront ses capacités de garanties? Voilà une question que les contribuables devront sérieusement considérer.

Question d'autant plus urgente à approfondir, que la proposition actuellement devant le Conseil, et que la majorité du Conseil paraît si anxieuse de régler conformément aux vœux de la Compagnie, serait celle-ci:—La "Three-Rivers Traction"

Le Whist de ce soir à la C. O. C.

Les typographes-pressiers, membres de la C. O. C. donnent ce soir dans la salle de la Corporation Ouvrière Catholique, un Whist qui sera nécessairement un grand succès. Hier il y avait déjà plus de trois cents billets de vendus, et il est plus

aurait à peu près tenu ce langage au Conseil: —Notre intention est de construire un tramway pour desservir et la ville et le district: nous demandons en conséquence à la cité la franchise nécessaire et tous les privilèges que nous jugeons bons; nous demandons de plus l'aide financière qui nous est indispensable, et à cette fin nous proposons que cette aide nous soit donnée ainsi qu'il suit: Les obligations de notre compagnie "Three-Rivers Traction" n'ayant pratiquement aucune valeur sur le marché, notre compagnie nouvelle étant parfaitement inconnue, nous proposons l'échange de nos propres obligations, contre les obligations de la ville, obligations celles-là qu'il nous sera possible de négocier. Cette proposition assez étrange, étant toutefois agréable à la majorité du Conseil, aurait la chance d'être acceptée.

C'est ici que l'amendement à la charte qui prévoit que le Conseil peut disposer en aide à la construction d'un tramway, jusqu'à concurrence de \$300,000.00, trouverait son utilisation. Fort de cet avantage, et pouvant investir nos obligations à son gré sans s'embêter de la volonté des contribuables, la majorité du Conseil préfère taire cet échange d'obligations entre la ville et la "Three-Rivers Traction". Il est juste de constater que les échevins Mercier et Beaulac sont les seuls dissidents au Conseil en cette affaire, et nous croyons vraiment qu'ils n'ont pas tort.

Encore une fois, la hâte du Conseil à vouloir bâcler cette nouvelle affaire de tramway nous paraît extraordinaire. Une offre de la part d'un représentant de capitalistes américains à l'effet de construire le tramway, n'a pas même été considérée. Pourtant, ce nouveau projet valait la peine d'être entendu. Si une compagnie solvable s'offre à nous construire un tramway sans que la ville ait à garantir ou payer un centin, cette seconde proposition vaudrait infiniment mieux que la première.

Avant que d'accepter précipitamment un projet de tramway qui n'est pas le meilleur, il nous semble que la majorité du Conseil ferait aussi bien de ne pas fermer la porte à la concurrence. Nous aurions ainsi la chance de trouver quelqu'un d'assez solide pour mener l'entreprise à bonne fin sans que le crédit de la ville ait besoin d'intervenir d'aucune façon.

Au surplus, la nécessité d'un tramway n'est pas tellement urgente qu'il nous faille précipiter les choses. Le renouvellement de franchise à la North Shore, et pour vingt ans, nous paraît également un projet fort discutable. La faculté exigée par cette compagnie entreprenante de supprimer à l'avenir l'éclairage à taux fixe, et de nous mettre au compteur, nous laisse croire que ces messieurs ont été mis en appât.

Si au lieu de renouveler ce contrat la ville acquerrait la North Shore, cela vaudrait mieux et pour la ville, et pour les consommateurs. Et si la ville se mettait en peine d'acquérir un pouvoir d'eau, comme la chose n'est pas impossible avec l'influence d'un ministre pour nous, il y aurait lieu alors de reprendre l'étude de cette question de tramway. Et pas avant.

D'ici là, un service d'autobus moderne, avec des voitures offrant tout le confort des tramways, pourrait répondre aux besoins du service de la ville, hiver et été; et au service de la campagne durant huit ou neuf mois. Et cela, sans qu'il en coûte un sou à la ville.

Cet article était écrit lorsqu'un rapport de l'assemblée d'hier soir à l'Hôtel de ville nous apprend que l'échevin Mercier a pratiquement confirmé les faits que nous alléguons ici à propos de cette question du tramway.

J. B.

Des Canadiennes-françaises en Chine

Il y a quelques jours deux Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception étaient en visite à l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières. L'une d'elle, la Révérende Sœur Marie de Lourdes est arrivée récemment de Chine et y retournera bientôt; l'autre, la Révérende Sœur Marie de Loyola, est maîtresse de classe et directrice des études à la Maison-Mère d'Outremont.

La communauté des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, fondée à Montréal en 1902, prépare des missionnaires pour la Chine. C'est une belle œuvre que celle-là, bien faite pour attirer les jeunes filles qui se sentent au cœur l'amour de Dieu et des âmes, le feu de l'apostolat.

La nouvelle institution compte actuellement 15 sœurs professes et 37 novices et postulantes à Montréal. Elle a 15 autres sœurs professes en Chine où son premier détachement s'est rendu en 1909. Elle possède déjà une maison à Canton et une autre à deux milles de Canton, à Shek-Lung, dans l'île Sainte-Marie.

La maison de Canton se voue à la formation des catéchistes, au soin des femmes avancées en âge, des aveugles, des idiots; elle comprend un noviciat indigène pour les Vierges chinoises, un orphelinat et deux crèches.

Cette année les deux crèches ont procuré le baptême à 1600 bébés.

Les baptêmes d'adultes sont aussi très nombreux, et grâce à une habile organisation, beaucoup d'enfants sont baptisés sans passer par les crèches.

Depuis que les Sœurs canadiennes sont à Canton elles ont noté une moyenne de 3000 baptêmes par année.

L'an dernier, en une seule journée, 147 Mandchoux préparés par les soins des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, ont été régénérés dans la cathédrale de Canton, et forment aujourd'hui une petite paroisse dans le quartier Tartare que Mgr Mérel, évêque du lieu, se plaît à appeler le "Canada de Canton".

Des centaines de catéchumènes des "districts" sont instruits et amenés au baptême par les Vierges chinoises devenues catéchistes. Ces Vierges font des vœux, et se dépensent, sous la direction des Sœurs, à la conversion des païens.

La deuxième maison des Sœurs canadiennes en Chine est à Shek-Lung, dans l'île Sainte-Marie. C'est une leproserie pour les femmes. Il y a là ordinairement plus de 200 lépreuses. La plupart de ces femmes étudient "la doctrine", et toutes meurent après avoir reçu au moins le baptême.

Personne ici n'ignore complètement ce que c'est que la lèpre, et nous nous imaginons un peu ce qu'il faut de renoncement héroïque pour soigner des lépreux. Cependant ces petites Canadiennes qui pansent là-bas des plaies horribles et pratiquent toutes les œuvres de miséricorde, elles ont connu les douceurs de l'aisance avant de dire adieu au monde qui leur souriait, et puis elles ont quitté leur pays, leur famille pour aller mettre au service de l'ignorance, de la barbarie et des misères les plus repoussantes des trésors de talents, de tact et de tendresse. Elles

ont peut-être pleuré avant le sacrifice suprême, mais Dieu seul a vu leurs larmes, et quand l'heure du départ a sonné elles ont marché de la joie plein le cœur. Elles étaient si heureuses de répondre à l'appel du divin Maître.

L'île Sainte-Marie, plus longue que large, est divisée en deux parties. Plus de la moitié est réservée aux lépreuses, le reste est exclusivement à l'usage des Sœurs.

Il est vrai que la lèpre est contagieuse, mais avec des précautions elle est facilement évitée, même par ceux et celles qui traitent directement les lépreux. C'est pourquoi nos Sœurs de la Chine n'ont jamais ressenti la moindre atteinte de cette terrible maladie.

Et si vous voulez vous faire une idée plus juste du bien qu'elles opèrent auprès de ces misérables, songez que le gouvernement chinois, il y a quelques années, pour se débarrasser d'un certain nombre de pauvres lépreux, les a simplement mis dans une grande fosse, après les avoir couverts d'huile, puis les a fusillés et fait brûler.

Qui ne comprendra en lisant ces notes que les quinze Canadiennes de Canton voient s'étendre devant elles un champ immense d'apostolat et qu'elles ont besoin qu'on aille les aider? Mgr Mérel leur disait dernièrement: "Vous n'êtes que 15, et j'aurais des aujourd'hui de la besogne pour 100."

Quand les ressources seront suffisantes et les ouvrières assez nombreuses, il y aura à Canton une grande école où les enfants viendront recevoir une éducation chrétienne. C'est par l'école que l'œuvre des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception s'assiera sur des bases solides et durables. Soigner, instruire, convertir des lépreux c'est admirable devant Dieu et devant les hommes, baptiser des enfants c'est ouvrir le ciel à des milliers d'âmes et c'est ouvrir des sources de bénédictions; mais les pauvres lépreux qui voient leur chair tomber en lambeaux, les chers petits enfants qui volent le paradis, ne seront jamais des fondateurs de foyers; et ce sont des foyers chrétiens qu'il faut pour créer une chrétienté stable qui puisse s'agrandir par elle-même. Seule l'école donnera cela.

Disons, avant de terminer ce petit article, que les Prêtres des Missions étrangères, ou les Missionnaires martyrs, comme ils sont connus dans l'histoire, ont été pour nos sœurs canadiennes d'un secours inappréciable et leur ont par conséquent bien des fois rendu la tâche moins lourde.

Nous soumettons les petits-fils de la France, de la patrie des missionnaires, et les femmes de chez nous sont les dignes sœurs des femmes de France. Jadis des femmes de France traversèrent les mers pour venir annoncer les vérités de la foi aux païens du Nouveau-Monde, aujourd'hui des femmes de la Nouvelle-France traversent à leur tour les mers pour aller secourir les païens du vieux monde assis à l'ombre de la mort. C'est la vertu des apôtres francs qui se perpétue à travers les siècles.

—CANADIEN.

Le Bonus et l'Exemption de Taxe.

C'est demain que les électeurs propriétaires devront donner leur vote en faveur ou contre l'octroi du Bonus de 25,000.00 avec en plus l'exemption de taxe pour vingt ans.

Comme il nous paraît que la majorité des contribuables est contre l'exemption de taxe pour vingt ans, il est clair que le bonus sera rejeté.

Un bonus de \$25,000.00 sans exemption de taxe, aura chance de passer plus tard; mais le règlement sera à recommencer.

Règle générale nous ne sommes pas trop en faveur de l'exemption complète de taxe en faveur des grandes usines. Une exemption partielle, et pour un court espace de temps, est tolérable. Mais renouveler indéfini-

ment l'exemption de taxe en faveur des industriels qui sont bien les plus en mesure de contribuer de leurs deniers à l'administration de la ville, n'est pas à notre sens un procédé à encourager.

Il est beau d'accroître la population d'une ville, mais cette accroissement nécessite des dépenses d'administration considérables: ouverture de rues, canalisation d'aqueduc et d'égoûts, etc, que la ville doit rencontrer immédiatement. Pour faire face à ces dépenses la ville compte sur la taxe; c'est là sa seule source de revenus. Et la taxe devrait être également payée par le capitaliste comme par le travailleur. Sauf de très rares exemptions

Pour vos habillements pour l'automne allez chez BONDY & BEAULAC, coin Bonaventure et Ste-Marie.

Département d'Épargne

4% INTERET de QUATRE pour cent alloué sur Dépôts. **4%**

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers

TROIS-RIVIERES, Qué

COIN DES JEUNES

A. C. J. C.

Publié par le Comité Régional Trifluvien, Section de publicité.

Amis lecteurs, salut !

En reprenant sa publication régulière, le "Coin des Jeunes" entre dans sa quatrième année.

Il a été reconnu de tout temps que les œuvres vivent au moyen du dévouement et de l'argent. De nos jours où tout le monde lit et se renseigne, où le journal est devenu un évangile que l'on croit sur parole, il faut nécessairement dire : Les œuvres vivent de dévouement, d'argent et de publicité.

Comprenant l'importance de la publicité, les membres de l'A. C. J. C. de la région trifluvienne ont demandé au "Bien Public" l'hospitalité de ses colonnes pour prendre un contact assidu avec le public, faire connaître leur programme, discuter leurs idées, en un mot, faire connaître l'œuvre éminemment sociale qu'est l'A. C. J. C. et sa valeur comme organisation.

Amis lecteurs—vous êtes jeune homme, je suppose ; n'ouvrez jamais le "Bien Public" sans lire le "Coin des Jeunes," de la première ligne à la dernière. Etes-vous des nôtres ? vous trouverez là des pensées qui vous feront du bien. Soyez apôtre, faites lire le journal à vos amis et ne craignez pas de parler des articles qui sont de nous.

Si vous n'êtes pas membre, vous êtes sans doute un de nos amis,—car nous ne nous connaissons pas d'ennemis—suivez notre mouvement. Tout le monde ne peut pas être au drapeau, mais tous peuvent lui être sympathique sans respect humain.

Et vous, aimables demoiselles, nos amies et lectrices, suivez attentivement le "Coin des Jeunes." C'est une véritable école d'action sociale catholique.

Vous aurez peut-être le bonheur d'épouser plus tard un de ces jeunes de l'A. C. J. C. ; alors, tant mieux. Vous le comprendrez et l'aideriez, avec ce tact qui vous est particulier, à demeurer fidèle à ses principes.

Toujours, vous pouvez nous prêter le puissant concours de votre amabilité, qui fera plus, pour la diffusion de notre œuvre que le "Coin des Jeunes" même. Nous ne publions qu'une fois la semaine, tandis qu'une aimable lectrice et amie peut parler de l'A. C. J. C. avec à propos, sept jours par semaine et dix fois par jour. De cette manière une seule jeune fille peut nous faire connaître de toutes les familles de la ville en moins d'une année.

Nous nous faisons l'heureuse illusion qu'il y a déjà plusieurs centaines de gentilles trifliviennes qui connaissent l'A. C. J. C. et s'y intéressent.

Mère de famille, si votre fils est de l'Association, soyez sans inquiétude ; l'A. C. J. C. est une grande famille d'amis vrais.

Aucun de nous ne se fait gloire d'être un pilier d'auberge, ni un dissipateur. La lecture du "Coin des Jeunes" vous en donne un gage assuré.

Et vous pères de famille, mon père peut-être qui me lirez, ne soyez pas surpris si nous faisons profession de foi intégrale aux enseignements de l'Eglise, si nous ajoutons quelques pratiques qui n'étaient pas de votre temps, si nous consacrons de nos heures de loisir à la piété, l'étude, l'action.

"Dans le temps," on se mêlait par instinct, de ses propres affaires et on laissait le monde filer son petit train. Aujourd'hui, nous sentons qu'il y a un devoir pressant pour nous de ne pas nous laisser devancer par personne ; nous devons être les maîtres de nos destinées, et non les esclaves. C'est pourquoi, à l'appel de nos aînés, disant d'une voix vibrante : "Jeunesse Catholique Canadienne-française, lève-toi." Nous nous sommes décroisés les bras et avons couru au drapeau. Nous sommes toujours vos fils respectueusement soumis et vous demandons notre congé pour aller de l'avant.

Comme dans un arbre, les pousses de l'année qui s'ajoutent aux branches les allongent et les embellissent en vivant la même vie ainsi les membres de l'A. C. J. C. chacun dans sa famille.

Amis lecteurs, notre œuvre n'est pas une œuvre d'ornement, une œuvre

vre parasite, inutile ; elle est par son but et ses moyens, la meilleure des sociétés fondées pour conserver à notre race, sa foi catholique et le doux parler de France.

J'espère avoir le plaisir, ainsi que mes charmants collaborateurs, de vous entretenir chaque semaine. Puisse ce plaisir être réciproque. Indulgent lecteur, au prochain "Coin des Jeunes" je vous demande pour aujourd'hui mon congé et vous laisse mon salut.

GABRIEL LESAGE

Un témoignage

—Je suis certain que ces trois jours d'études (le Congrès Décennal de Montréal) vous amèneront à diagnostiquer chez notre jeunesse un état de santé morale bien supérieur à celui d'il y a dix ans.

M. JOSEPH VERSAILLES, de Versailles, Viduaire et Boulais premier président de l'A. C. J. C. le 28 juin 1914

Notre Congrès

Tous ceux qui sont allés au congrès de Montréal en sont revenus avec la ferme conviction que l'A. C. J. C. est une force, que son influence est vraiment considérable, qu'elle est aimée, respectée, encouragée par tous ceux qui la connaissent et la comprennent ; et nous n'avons qu'à la faire mieux connaître pour qu'elle prenne une extension rapide.

Ce congrès, à cause du dixième anniversaire qu'il célébrait, du grand nombre des représentants de groupes, des manifestations dont il fut l'objet, à cause surtout de l'importance et de l'actualité, du sujet d'études—le devoir social—à fait ressortir d'une façon remarquable l'œuvre utile qu'accomplit notre association. Ceux qui ne voulaient pas croire en l'A. C. J. C. sont forcés d'admettre qu'elle fait beaucoup de bien, et qu'elle est appelée à en faire davantage encore.

Nous avons établi auprès du public la conviction qu'en encourageant l'A. C. J. C. dans ses efforts, on contribue à assurer l'existence d'une œuvre destinée, à préparer un avenir digne de notre race et cela, simplement par le fait que nos congrès sont l'objet d'études sérieuses qu'on ne peut discuter sans les connaître à fond, c'est-à-dire sans avoir fait de longues études, chacun dans nos cercles particuliers.

Le devoir social n'est pas la moindre des questions et malgré l'abstraction du sujet, nos séances étaient de nature à intéresser tous les auditeurs. La salle des promotions de l'Université Laval était remplie à chaque réunion et à entendre la discussion on constatait les résultats d'une année de travail. Il était beau aussi de remarquer la gaieté franche,

la cordiale intimité qui unissait cette jeunesse venant d'un peu partout ayant au cœur le même idéal, la même ambition de vivre une vie pure et utile à tous.

Nous ne laisserons pas tomber dans l'oubli, les rapports, les discours, les résolutions du congrès. Nous avons fait l'étude de nos devoirs sociaux pour pouvoir mieux les remplir ; nous avons constaté que pour l'association il faut entreprendre un travail de propagande ; notre conduite est toute tracée. Remettons-nous à l'œuvre avec courage et Dieu aidant le succès couronnera nos efforts.

ROLAND

La vie de l'Union Régionale Trifluvienne

Groupe Saint-Thomas d'Aquin.

Dès l'aurore de cette nouvelle année scolaire, on s'est empressé de faire le choix des officiers qui devront présider aux travaux du cercle durant le présent semestre. Le scrutin appela MM. Bertrand Huot, Ls Georges Godin, Auguste Bergeron, Rémi Maynard et Eddie Hamelin aux charges respectives de président, vice-président, secrétaire, trésorier et assistant-secrétaire.

Une fois le bureau de direction constitué, nos amis se mettent immédiatement à l'œuvre.

A la première séance régulière, le camarade Eddie Hamelin, représentant du cercle au récent Congrès de Montréal, donne lecture d'un travail intitulé : "Leçons à tirer du sixième Congrès Général de l'A. C. J. C."

Le rapporteur conclut cette belle étude en insistant surtout sur la consolante parole de Sa Grandeur Mgr notre Evêque : "L'avenir appartient à notre jeunesse !"

Lors de la deuxième réunion, MM. Gérard Ryan et Auguste Bergeron lurent deux intéressants travaux sur la guerre européenne actuelle. Après en avoir expliqué les causes, les deux conférenciers parlèrent des changements qu'elle pourrait amener dans le sort des peuples belligérants et les frontières de leurs pays respectifs. Ils s'appliquèrent aussi à démontrer qu'elle n'était qu'un juste châtiement du ciel pour toutes les exactions commises contre notre sainte religion par

les gouvernants des nations actuellement aux prises.

Comme complément de cette captivante étude, notre ami, Eddie Hamelin lut quelques extraits d'un article du R. P. Alexis : "Les Origines du conflit européen."

Ces deux premières séances, si bien remplies, sont une preuve évidente que les membres du groupe St-Thomas entendent travailler ferme et dans l'esprit de notre Association.

Groupe Lafleche

A la séance régulière tenue le 20 septembre, nos amis ont constaté avec plaisir, à la suite de tableaux comparés présentés par le secrétaire que l'année, 1913-1914 l'a emporté sur les années précédentes, surtout sous le rapport de l'assiduité.

Puis dans un débat intime entre les membres présents, tous reconnaissent les grands avantages que nous pourrions retirer des résolutions suivantes : une étude personnelle plus approfondie de l'A. C. J. C. ; une pratique plus assidue de la communion fréquente ; un travail plus intense de recrutement.

On termine la séance par une lecture commentée des constitutions et règlements du groupe Lafleche.

L'élection des officiers pour l'année 1914-1915, se fera dimanche prochain, lors de la réunion bi-mensuelle.

Groupe Valiquette

Le cercle a recommencé ses assemblées régulières, dimanche le 27 septembre.

Nos camarades, aujourd'hui au nombre de vingt-deux, sont tout à fait disposés à continuer avec ardeur leur beau travail de l'an dernier.

A noter ici, une communion générale qu'ils ont faite, il n'y a pas très longtemps, aux intentions de nos compatriotes opprimés de l'Ontario.

Sept de nos amis ont pris part au 10ième Congrès général de l'A. C. J. C. à Montréal, en juin dernier, et en ont rapporté de durables impressions.

Les élections pour le prochain terme ont donné le résultat suivant :

Président : Nestor Perreault, M. D. Vice-président : T. Gilbert. Secrétaire : Edmond Loranger. Trésorier : Chs. Ed. Rochefort. Conseillers : H. Bailly, Eugène Loranger.

LE SECRETAIRE

Cercle De La Salle

Une activité remarquable règne dans notre Cercle cette année. Avec le même entrain que par le passé, les membres se sont mis au travail bien résolu à faire de cette année, encore une année de succès. Ils seront bien secondés par notre nouveau Directeur, le cher Frère Hébert, dont le dévouement au Cercle est connu.

Les élections ont donné le résultat suivant : Président : Ernest Bouillé, Vice-Président : E. Mercier, Secrétaire : R. Frigon, Trésorier : H. Bergeron, Secrétaire-Correspondant : H. Hamelin, Bibliothécaire : A. Lamirande, Conseiller : Maurice Lacroix. Bientôt nos rangs seront grossis par de nouvelles recrues dont le zèle et le désir de bien servir notre Cercle et l'A. C. J. C., sont de bon augure.

Déjà le Cercle a fait de l'action, et de l'action pratique, en prenant l'initiative de recueillir la contribution des écoliers des Trois-Rivières en faveur de l'œuvre de Secours pour les Victimes de la guerre en Belgique.

C'est une œuvre d'humanité bien faite pour soulever l'enthousiasme de jeunes gens qui ont pour but le service de Dieu et de la Patrie.

Le Cercle continue aussi à faire fonctionner la Caisse Scolaire à l'Académie et à l'Ecole Ste-Ursule.

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

Nous apprenons avec regret et admiration le départ pour le Sault aux Récollets de Léon Vanier, du Cercle Laval de Montréal. Notre ami, était connu aux Trois-Rivières, et tous nos membres qui l'ont vu se dévouer pour le bien-être de tous au dernier congrès, conserveront de lui le plus attachant souvenir.

Le Devoir de samedi, en deuxième page, nous apporte l'écho du travail de nos camarades de la métropole. Désormais, Québec, Montréal, Ottawa et les Trois-Rivières auront leur chronique régulière de la vie toujours active de l'A. C. J. C.

On nous informe qu'entre deux séances toutes les cotisations du cercle Lafleche ont été perçues. C'est un exemple à citer.

Tous les groupes de l'Union Régionale sont invités à collaborer à la rédaction du "Coin des Jeunes." Tous les articles et les rapports des cercles devront être adressés, une semaine à l'avance, au président ou au secrétaire du Comité Régional.

DOLLARD

CONVOICATIONS

Comité Régional : Assemblée générale du Comité, aux salles de l'A. C. J. C., 8 rue des Forges, à 8 heures du soir, lundi le 19 octobre.

Demain, à huit heures du soir, assemblée régulière du Comité, Section de Publicité, aux mêmes salles, le 16.

Cercle Lafleche : Dimanche, le 18, à 11 heures, P. M., assemblée régulière aux salles de l'A. C. J. C.

Sujet : Notre Association. Election des officiers.

Cercle Saint-Thomas d'Aquin :

Cercle Valiquette :

Cercle de La Salle : Dimanche, le 18, à 4 heures P. M., réunion à la Bibliothèque, Académie De La Salle.

Sujet :

Cercle LaVendrye : Dimanche, le 18, à 10 heures A. M., à la Bibliothèque, Académie De La Salle.

Sujet : Le Congrès de Montréal, le délégué, election des officiers.

Carnet Militaire

Débuts enthousiastes—Lettre de l'Hon. Ministre de la Voirie, le Lt. Colonel J. A. Tessier.—MM. Geo. Bourgeois, Ingénieur Electricien, et Langlois, Rédacteur au Courrier, s'inscrivent sur la liste des Officiers.

La première séance de l'Ecole provisoire volontaire, non autorisée par la division mais plutôt préparatoire à un cours régulier qui aura probablement lieu au mois de janvier, a remporté un succès remarquable.

Rarement, aux salles du 86e Régiment, s'est vu autant d'élan pratique en faveur de la Milice.

La grande majorité des citoyens qui avaient donné leurs noms étaient présents, et deux autres candidat au grade d'officier se sont s'en tenant, joints aux Camarades ; ce sont : MM. Bourgeois et Langlois.

Le Capitaine Louthood présidait l'assemblée.

Le Capt. R. Pellerin du 83e Rgt de Joliette, a donné son premier cours volontaire, et la bonne entente règne plus que jamais parmi les officiers.

Tous les jours nous recevons des marques de sympathie et d'encouragement.

La dernière et sans contredit, la plus marquante, est la suivante, adressée au Capt Adolphe Pelletier, l'âme de cette organisation et l'un de ses plus dévoués membres.

Trois-Rivières, 10 octobre, 1914. Au Capitaine J. A. Pelletier, Trois-Rivières.

Mon cher Capitaine, J'ai appris ces jours derniers avec beaucoup de satisfaction que vous vous occupiez activement, avec un certain nombre de vos anciens camarades, de la réorganisation du 86ième Régiment.

J'ai fait partie de ce vieux Régiment, composé presque exclusivement de Canadiens-Français, pendant au-delà de trente ans, et j'ai eu l'honneur

d'en être le Commandant pendant dix ans.

Je suis heureux de dire qu'il a toujours fait honneur à la Milice Canadienne et je n'ai jamais bien compris les raisons qui ont amené son licenciement après mon départ.

Veillez croire que je suis absolument heureux de votre démarche patriotique et que je me mets entièrement à votre disposition au cas où je pourrais faire quelque chose pour vous aider.

Veillez me croire, Capitaine,

Votre bien dévoué serviteur,

J. A. Tessier

Lt. Colonel en réserve

Hon. Ministre de la Voirie, le Lt. Col. J. A. Tessier, Trois-Rivières, Mon colonel

J'accuse réception de votre honnête lettre en date du 10 du courant, et vous prie d'accepter mes sincères remerciements ainsi que ceux de mes Camarades, pour l'offre généreuse de votre influence, à laquelle nous aurons recours avec bonheur.

A l'expression de ma reconnaissance, veuillez joindre mon entier dévouement.

Capt. J. A. Pelletier, 86ième Régiment.

Chronique Ouvrière

LA FAMILLE HEUREUSE

Nous avons tous naturellement soif de félicité ; et le maître de la création a voulu que même ici-bas, même après la chute originelle, il nous en soit dévolue une certaine somme.

Le malheur est que la plupart des hommes court à des sources empoisonnées. Celles-ci peuvent être d'un abord enchanteur, enveloppées de roses, mais les eaux en sont corrompues.

Pour arriver aux vraies sources du bonheur, même terrestre, individus

et familles ne sauraient choisir de meilleur guide que la parole révélée. Lisez, par exemple, le psaume 127, et vous y trouvez un ravissant tableau du bonheur modeste. On y voit le père de famille acceptant avec joie son rude labeur bientôt récompensé par l'aisance. "Parce que tu te nourriras des travaux de tes mains, dit le texte sacré, tu es heureux et tu prospéreras".

Des hommes se trouvent que dévore une trop grande ambition. Du jour au lendemain ils voudraient faire surgir à leurs portes des montagnes d'or. Et pour satisfaire cette cupidité, voilà qu'ils s'abandonnent aux pratiques frauduleuses, qu'ils font prescrire des comptes que la conscience ne prescrit point, qu'ils négligent de payer leurs dettes ; voilà qu'ils jettent leurs petits capitaux dans des entreprises risquées où la déconfiture les attend bientôt.

L'ouvrier sage a toujours en vue un bel axiome saxon : "Honesty is the best policy". L'honnêteté est la meilleure des politiques. Il sait que le plus sûr chemin pour arriver à l'aisance, c'est avec le travail intelligent et consciencieux, l'économie, la modération des désirs, la fuite de la buvette.

Sur réception de la paie hebdomadaire, ayant mis de côté la somme nécessaire au budget familial, il court verser la balance, ne fût-ce que quelques deniers, à la caisse populaire. Il ne craint point de porter des vêtements rapiécés. Il préfère aux amusements coûteux et parfois dangereux, les délasséments au grand air qui n'enlèvent rien à la bourse, mettent de la vie dans les poumons, de la joie saine au cœur, un baume reconfortant dans l'âme.

Le Psalmiste, en quelques mots admirablement choisis, décrit ensuite l'intérieur du foyer idéal.

"Ta femme sera comme une vigne féconde dans l'intérieur de ta maison. Tes enfants seront autour de ta table comme de jeunes plants d'olivier."

Une vigne féconde. Quelle justesse dans cette comparaison ! La vigne est d'autant plus précieuse devant le maître de la moisson que ses fruits viennent plus abondants. Mais incapable de se soutenir elle-même sous le glorieux fardeau de ses produits, elle a besoin d'un "tuteur" la supporte. La bonne épouse n'a point à redouter le fardeau d'une nombreuse famille parce qu'elle a pour double support un mari fidèle, un Dieu très bon.

Le verset précité comporte encore que la femme garde la maison. Le texte hébreu semble même dire : dans les parties les plus retirées de la maison. Et c'est là que, moins distraite par les bruits de rue, les commérages des passants, loin des futilités amusements, elle vaque aux travaux domestiques, prépare pour la minute marquée un bon repas qu'elle servira avec un sourire aux lèvres et des mains immaculées.

"Elle est restée à la maison et elle a fait de la laine", c'était tout l'éloge d'une illustre Romaine. Heureux l'ouvrier possédant une telle compagne ! Bénie soit la femme qui s'applique à faire du foyer une pièce où jamais l'on a raison de bâiller, qui trouve son bonheur dans le nombre et la prospérité de ses enfants, exubérants de santé formant une couronne autour de la table commune. Heures les familles que guident pour les protéger les lois du Seigneur !

PARFONDEVAL.

N. B. Nous prions les ouvriers de bien lire les articles "Les Amis du Peuple" et "La Vieille histoire" reproduits dans une autre colonne.

Le cardinal Ferrata, Secrétaire d'Etat Papal est mort

Rome, 10.—Le cardinal Dominico Ferrata, Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, est décédé à l'âge de 67 ans. La

cause déterminante de sa fin a été la péritonite qui suivit une attaque aiguë d'appendicite. L'extrême faiblesse du malade ne lui permettait pas de subir une opération. Sa mort fut plutôt soudaine, car des bulletins de santé ces jours derniers portaient que son état s'améliorait.

Le cardinal Dominico Ferrata était né à Gradoli, diocèse de Montefiascone, le 4 mars 1847 et avait fait ses études au collège d'Orvieto. En 1860, il était au Séminaire de Montefiascone, en 1867, à l'université Grégorienne, Rome ; en 1876 il était nommé avocat auprès des congrégations romaines et professeur de droit canon au Séminaire romain. Il fut nommé, en 1877, consultant des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. En 1879, il remplissait le poste d'auditeur à la nunciature de Paris, et était aussi choisi comme camérier secret. Il fut nommé délégué apostolique en Suisse, le 16 juin 1879, puis devint chanoine de Sainte-Marie Majeure et président de l'Académie des Nobles. Il fut nommé

nonce en Belgique, le 29 mars 1885, et élu le 2 avril 1885, archevêque titulaire de Thessalonique. Sacré par le cardinal Jacobini, en l'église de S. Augustin de Rome, le 19 avril suivant, il remplissait en 1889 le poste de secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il fut nommé nonce à Paris en 1891. Le 22 juin 1890, il était créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Prisque, recevant le chapeau le 5 décembre suivant. On le nomma préfet des indulgences, le 20 novembre 1899, et des Rites, le 22 octobre 1900, puis des Evêques et des Réguliers, le 27 novembre 1902 jusqu'au 20 octobre 1908. Il devint alors préfet de la discipline des Sacraments. Nommé archevêque de St-Jean de Latran, le 7 avril 1913, il entra en office le 22 mai suivant. Il fut délégué comme légat pontifical au Congrès eucharistique de Malte (avril 1913).

Aux marchands et bouchers venez acheter votre papier manilla et kraft au "Bien Public."

Vous trouverez un peintre de maison chez

Résidence : 326 Notre-Dame

I. PAQUIN,

Peintre-Décorateur

Enseignes, Décorations, Imitations de Bois de tout genre, Imitations de pierre de marbre, vernissage Polissage, Tapissage

40 rue Badeaux.

Tél. 384.

Trois-Rivières



RHUMATISME

Sous toutes ses formes guéri par

L'Elixir Anti-Rhumatique

du Docteur COMTOIS. Prix : \$2.50 la bouteille

Seul dépositaire aux Trois-Rivières : PHARMACIE NORMAND.

Pharmacie Normand - Seul agent

Consultations: 1 à 5 P. M. 7 à 8 P. M.
et sur rendez-vous.

TEL. BELL 526

Dr AUGUSTE PANNETON
SPECIALISTEDes Hôpitaux de Paris, membre des sociétés
françaises d'ophtalmologie et de laryngologie.

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Coin des rues Royale et Avenue Lavolette, TROIS-RIVIERES

Conseil de VilleExtraits du rapport des comités
permanents, du 1er octobre 1914.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son honneur le Maire, l'hon. J. A. Tessier, président, Messieurs les Echevins, O. Beaulac, L. P. Mercier, Robt. Ryan, J. L. Sanschagrin.

Vos comités suggèrent d'autoriser M. Asselin à acheter les électroliers nécessaires au poste de police No. 2.

Lu un rapport du trésorier donnant la proportion des primes payées par eux.

Vos comités suggèrent de laisser ce rapport sur la table.

Lue une lettre de Léo Dufresne demandant de ne payer les taxes que pour son métier et non comme entrepreneur électricien.

Vu le rapport du trésorier, vos comités suggèrent de refuser cette demande.

Lue une lettre de Adolphe Pellerin acceptant la somme de deux cent cinquante piastres (\$250.00) offerte par vos comités pour le terrain nécessaire à l'élargissement de la rue passant en face de sa propriété.

Vos comités suggèrent d'autoriser le greffier à faire préparer un acte d'achat à cette fin.

Lue une lettre d'Anselme Dubé demandant à acheter tous les lots situés sur les deux côtés de la rue La Vérendrye, entre les rues Bellefeuille et St-Denis.

Vos comités suggèrent de vendre ces lots à M. Dubé aux conditions ordinaires.

Lue une lettre de Anselme Dubé demandant la construction des trottoirs sur la rue Bellefeuille, depuis la manufacture Girard & Godin jusqu'à la sienne.

Vu le rapport de l'ingénieur vos comités suggèrent d'accorder cette demande.

Lu un rapport du chef de Police et de la brigade du feu demandant au Conseil de pourvoir les deux postes de police et de feu de certains appareils nécessaires.

Vos comités suggèrent d'adopter ce rapport.

Lu un rapport du chef de police re Constable Vachon.

Vos comités suggèrent d'adopter ce rapport.

Lue une lettre de MM. Gouin & Désilets offrant d'assurer le vapeur "Le Progrès" contre les risques de feu et de marine.

Vos comités suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

Lue une lettre de Rézaine Robichaud demandant la permission de poser des vitraux en avant de son magasin au marché aux denrées.

Vos comités suggèrent d'accorder cette demande.

Les comités s'ajournent.

Le journal catholique et la politique**Le "Droit" d'Ottawa**

Un journal catholique, et digne de ce nom, se mêlera de politique, mais il restera indépendant des partis qui dans le fond ne sont pas meilleurs ici les uns que les autres. Lorsque dans les élections il se prononcera, ce sera pour soutenir la vérité et la justice, quel que soit le parti qui les représente.

Les catholiques entachés de libéralisme, et ils sont nombreux, diront que ce programme est impossible, car, d'après eux, la politique est une chose qui doit être séparée de la religion et qu'on peut être séparé de la religion et qu'on peut être catholique aussi bien que qui se soit même en étant fidèle à un parti politique qui violerait les droits des minorités et serait à l'Eglise une situation qui rendrait son ministère impossible.

Les catholiques entachés de libéralisme diront que le journalisme est une entreprise commerciale et que la religion n'a rien à faire dans le commerce et que si un journal se proclame catholique et cherche à demeurer catholique intégral, ce n'est plus un journal c'est une semaine religieuse, un organe de sacristie.

Nous comprenons fort bien cette attitude, elle a été celle des catholiques libéraux et de tous les temps et de tous les pays. C'est la doctrine la plus dangereuse, car c'est elle qui rend le ministère de l'Eglise inefficace en lui enlevant le droit de cité dans la plus grande partie des événements de la vie.

Cloches Dubuisson, Fils.
PARIS, FRANCE.Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées **Battant-Lancer** et **Retro-Lancer**, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons melleux et leur parfaite harmonie. **Monteur Compétent.** Plusieurs carillons en usage, donnent pleine et entière satisfaction. Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, **Calices, Ciboures, Bronzes, etc.** de l'une des plus grandes maisons : **La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.**Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières, **Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc.** MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'Eglise, etc.**ARTHUR BEAUDOIN**

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre,

Trois-Rivières

Lettre pastorale
de NN. SS. les Archevêques et Evêques, sur les
devoirs des catholiques dans la guerre
actuelle.

Nous, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de ces diocèses, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères.

Depuis deux mois bientôt—et combien de temps encore le fléau durera-t-il?—la guerre sévit dans la majeure partie de l'Europe continentale. De tous les malheurs qu'elle entraîne à sa suite, Dieu, nous l'espérons, se servira finalement pour la génération sociale et morale des peuples. En attendant, le voile de mort s'étend sur les pays jusqu'ici les plus prospères, les deuils s'entassent dans les demeures jusqu'ici les moins troublées. La mitraille a jeté dans la désolation des familles sans nombre; des femmes par milliers pleurent la perte de leurs époux, des mères, celle de leurs fils, des orphelins celles de leurs parents. Villes consumées par l'incendie, monuments renversés, foyers éteints, champs dévastés, fabriques fermées, industrie paralysée, bataillons fauchés comme des épis, fleur des nations effeuillée aux quatre vents du ciel: que de ruines, nos très chers frères, se sont accumulées dans ce court espace de temps!

Nous ne saurions nous le dissimuler; ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'Empire se trouve lié au sort de ses armes? Elle compte à bon droit sur notre concours. Nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent. Déjà, avec les réservistes des nations alliées, naturalisés ou fixés chez nous, plusieurs milliers de nos propres compatriotes se sont volontairement embarqués pour le théâtre des opérations, et d'autres suivront peut-être. Presque tous ont laissé derrière eux des familles qui comptaient sur leur appui. Combien d'entre eux reviendront reprendre au foyer leur rôle de soutien? Comme là-bas, nos industries vont être paralysées, elles vont souffrir et de l'impossibilité pour les patrons de se procurer, dans les pays en lutte, les matières premières de la fabrication, et de l'absence ou de la diminution considérable de la main d'œuvre. Dans leurs foyers privés de leurs chefs, des mères gémiront de ne pouvoir fournir à leurs enfants les aliments qu'ils réclament. Sur nos pavés, des sans-travail chercheront peut-être en vain une occupation qui leur assure le pain de chaque jour.

Déjà, sans doute, les autorités civiles ont fait connaître les mesures de prudence humaine, qui obviennent aux pires éventualités: suppression du luxe et des dépenses superflues, souci d'une rigoureuse économie, développement de la production nationale, accroissement des exportations sur les marchés étrangers. Elles ont aussi ouvert, sous le nom de **FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN**, une première source de protection en faveur des familles dont les membres sont partis pour la guerre. Si leur appel a atteint les principaux centres du pays, il leur était toutefois difficile de le faire entendre jusque dans les campagnes les plus reculées.

Vos pasteurs, nos très chers frères, pour qui c'est une tradition de veiller au bien-être matériel comme à la santé morale et spirituelle de leurs ouailles, croient s'acquitter simplement de leur devoir en sollicitant de chacun de vous, une contribution à cette œuvre éminemment nationale. De ce revenu, il sera fait deux parts. Une moitié sera remise aux Directeurs du "Fonds patriotique" pour les fins auxquelles il est ou pourra être dans la suite légalement destiné, et l'autre moitié sera distribuée dans chaque diocèse à ces autres familles qui, à raison du chômage forcé ou d'autres causes, seraient réduites à l'indigence, surtout pendant les rigueurs de l'hiver. Il n'est pas un de vous, nos très chers frères, qui ne comprenne de quelle pensée profonde de charité chrétienne s'inspire cette démarche de vos évêques. Pas un non plus ne refusera. Nous en sommes assurés, de concourir joyeusement et abondamment à la diminution de la misère publique,

Ce premier devoir accompli, notre tâche ne sera cependant pas terminée. Notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV a jeté à l'univers, dès son accession au trône pontifical, le cri vibrant de la paix. La paix, il faut que de toutes nos forces, nous, les fidèles enfants de l'Eglise catholique, nous aidions Notre Père commun à l'obtenir de la miséricorde divine. Comme les autres, par notre charité nous de vous essayer de prévenir et de guérir les maux de la guerre; plus que les autres, nous devons, par nos prières apaiser la colère de ce Dieu qui fait souvent, des conflits entre les nations l'instrument de ses justes vengeances.

Pour vous acquitter de cette obligation, nos très chers frères, vous unirez vos supplications à celles de vos évêques et de vos prêtres. Dans les familles, on s'imposera plus que jamais de réciter en commun la prière du soir et de l'offrir à l'intention des malheureux peuples entraînés dans la tourmente. Chacun se fera un devoir de communier aussi souvent que possible pour les soldats qui luttent sur les champs de bataille. Aucune louange, cependant, n'attire l'attention de Dieu, comme celle qui provient de la bouche des enfants. (Ps., VIII, 3; Matth., XXI, 16.) Les chefs de famille, les maîtres et les maîtresses de nos écoles, collèges et couvents, insisteront donc auprès de notre jeunesse canadienne pour qu'elle se presse en rangs serrés autour de la Table Sainte. C'est sur elle surtout qu'il faut compter pour arracher à Notre-Seigneur Jésus-Christ, "le Prince de la Paix", ce calme après lequel le monde soupire présentement. Celui qui a tant aimé les enfants et qui est venu établir sur terre le règne de l'amour, ne saurait refuser d'exaucer les vœux proferés par ses âmes pures.

Si chacun, nos très chers frères, se montre ainsi fidèle à la prière et à l'aumône, Dieu se laissera toucher. Il rendra aux peuples éprouvés de l'Europe la tranquillité dont ils ont tant besoin. Il fera tourner cette guerre au profit de la justice et du droit. Dans sa puissance et sagesse, il en fera sortir de consolants retours à la foi, une déférence plus confiante, un attachement plus ferme envers la Sainte Eglise, et pour l'Eglise elle-même, avec une liberté plus grande, un adoucissement à ses épreuves et à ses douleurs. Il daignera préserver notre patrie des résultats désastreux qui la menacent si la guerre se prolonge. Tels sont, nos très chers frères, notre confiance et notre espoir. Ce sera l'honneur et la gloire du Canada, si intimement lié à deux des principaux belligérants, d'avoir concouru, par ses pieuses supplications, à restaurer la paix dans le monde, et à soulager, par ses généreuses contributions, les maux dont aura souffert l'humanité.

Pour atteindre cette double fin, le saint nom de Dieu invoqué. Nous décrétons et ordonnons :

10. Que le dimanche, 18 octobre, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles de nos diocèses, une quête soit faite au profit des soldats et des sans-travail de chacun de ses diocèses;

20. Que ce même dimanche, à la suite de la messe solennelle et paroissiale, l'on chante l'hymne de la pénitence et de la supplication, le psaume "Miserere", ainsi que l'oraison de la messe "Pro Pace".

30. Jusqu'à la fin de la guerre, on dira à la messe, quand les rubriques le permettront, et l'on chantera au salut du Très Saint-Sacrement cette même oraison "Pro Pace".

40. Nous demandons dans toutes les paroisses, le jour qui paraîtra le plus propice, une communion générale des enfants aux intentions de Notre Saint-Père le Pape Benoît XV, pour obtenir le grand bienfait de la paix.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le vingt-troisième jour de septembre mil-neuf-cent-quatorze.



La plume Fontaine Waterman est idéale et en vente à la librairie de la Cie "Le Bien Public", 3 Rue Hart. Garantie pour la vie.

Fondée en 1865

Téléphone Bell 16

O. Carignan & Fils**Marchands-Epiciers**Importateurs d'Epicerie, Vins, Liqueurs,
Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

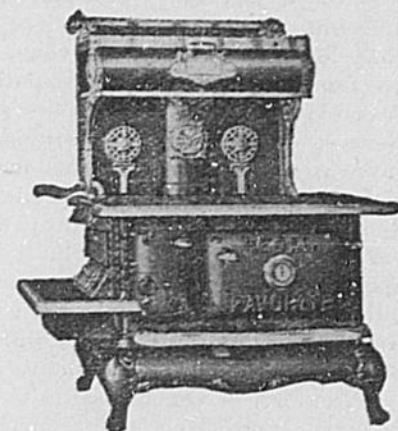
24 et 26, Des Forges - Trois-Rivières

TELEPHONE BELL 10

BOITE PO TALE153

Cyrille Labelle & Cie**Des Trois-Rivières**

... MARCHANDS-IMPORTATEURS DE ...

**Ferronneries et
Quincailleries**Assortiment général d'articles de construction. Agent des célèbres poêles **Regal Favorite, Universal Favorite, Crown Favorite, Pan Favorite.** Chacun de nos poêles est vendu garanti. Nous n'avons qu'un seul prix.

10 rue Des Forges.

ANSELME DUBE**CONTRACTEUR GÉNÉRAL**

Bureau edifice Banque Hochelaga

Residence et Bureau

Chambre No. 2

TEL. 631

9 rue Plaisante

La Confiance ne vient pas sans es preuves;
Pour vos entreprises, constructions de tous genres
Vous serez satisfaits.

- + PAUL, Arch. de Montréal.
- + CHARLES-HUGHES, Arch. d'Ottawa.
- + PAUL-EUGENE, Arch. de Séléucie, Admin. de Québec.
- + ANDRE-ALBERT, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.
- + JOSEPH-MEDARD, Ev. de Valleyfield.
- + MICHEL-THOMAS, Ev. de Chicomini.
- + N.-ZEPHIRIN, Ev. de Pembroke.
- + FRANÇOIS-XAVIER, Ev. des Trois-Rivières.
- + J.-S.-HERMANN, Ev. de Nicolet.
- + ALEXIS-XYSTE, Ev. de Saint-Hyacinthe.
- + GUILLAUME, Ev. de Joliette.
- + FRANÇOIS-XAVIER, Ev. de Mont-Laurier.
- + GUSTAVE, Ev. de Sicca, V. Ap. du Golfe Saint-Laurent.
- + ELIE-A., Ev. de Catena, V. Ap. du Temiscamingue.
- + H.-A. CHALIFOUX, ptre, V. G., Administrateur de Sherbrooke.
- Par mandement de Nos Seigneurs, Jules LABERGE, Ptre.
- Secrétaire de l'archevêché de Québec.

St-Maurice

M. L. A. Michaud avertit sa clientèle qu'il a reçu ses marchandises d'automne et d'hiver, comprenant drap à pardessus, étoffe à capots, aussi une quantité de serge allemande bleue et noire, le tout au même prix qu'avant la guerre. Adressez vous commandes de suite.

A l'ouverture des classes, je profite de cette occasion, pour inviter tous les écoliers à venir visiter notre grand choix concernant les amusements, "Base-Ball," etc., chez J. B. LORANGER, marchand de fer, 24 rue Badaux, Trois-Rivières.

La série des excursions annuelles du Pacifique Canadien, en faveur des colons se rendant dans l'Ouest Canadien, sera inaugurée cette année mardi le 3 mars, et se continuera chaque mardi jusqu'à la fin d'octobre 1914. Les billets d'excursion seront en vente de tous les endroits des provinces de l'Est en destination des principaux points de l'Ouest Canadien. Les prix de passage, qui sont très réduits, gradés d'après le point de départ ou la destination. Ainsi de

A Winnipeg, Man.	\$41.50
A Brandon, "	43.00
A Saskatoon, Sask.	46.25
A Edmonton, Alta	49.50
A Calgary, "	50.50

EXCURSIONS**Pour l'Ouest Canadien**

Ces billets sont bons pour deux mois, et peuvent être prolongés à certaines conditions. Ils permettent d'arrêter en route à Winnipeg et à l'Ouest en allant et en revenant.

Les fameux wagons-dortoirs-touristes du Pacifique Canadien circulent entre Montréal, Winnipeg et l'Ouest Canadien via Ottawa, Renfrew, Pembroke, North Bay, etc., offrant ainsi tout le confort des wagons-lits aux prix réduits des wagons touristes. Ces lits peuvent être retenus à l'avance sur demande à l'Agence de la Compagnie.

Le C. P. R.

Informations données que les trains partant de Québec et Montréal à 5.00 heures p. m. à tous les jours cesseront de circuler le 27 septembre, maintenant continueront à circuler jusqu'à nouvel ordre.

D. CHENEVERT agent.

Excursion de Colonisation**Au Nouvel Ontario**

Des billets de retour seront émis pour partir le 30 de septembre 1914, retour le 30 octobre 1914.

D. CHENEVERT, agent

Défense d'avancer

A partir de ce jour je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main.

Le 17 septembre 1914.

St-Séverin de Proulxville

5fs-9-17 NARCISSE MONGRAIN, Mécanicien.

Faites faire vos impressions à la Cie "Le Bien Public".

AU FOYER

Traits naïf et sublime de Jeanne d'Arc

Un jour, devant Dunois, Xaintrailles et La Hire, JEANNE, aux côtés du roi, chevauchait sans rien dire ; Charles était bon compère, au joyeux entretien Et JEANNE ripostait d'ordinaire, et fort bien. Ce jour-là, point. Le roi regardait LA PUCELLE, Surpris de son silence : "A quoi donc rêve-t-elle ?" Ainsi pensait le roi, lorsque, las du silence : "Or ça ! JEANNE, parlons ! il faut rompre une lance, Dit-il. JEANNE, à quoi donc rêvez-vous, s'il vous plaît ! — Gentil sire, excusez..., je dis mon chapelet."

Priez Marie

En retour, la Reine du Rosaire répandra sur vous ses plus abondantes bénédictions, pendant la vie, à la mort, et, si vous en avez, hélas ! le besoin, au Purgatoire.

Pendant la vie. — Oui, Marie, si vous aimez à dire la belle prière du chapelet, Marie versera sur vous, sur vos familles, sur votre illustre patrie, l'abondance des grâces les plus précieuses, et peut-être, au sein d'un siècle voué à l'égoïsme le plus matériel et le plus vulgaire, fera-t-elle fleurir la vraie foi qui oriente l'âme vers des horizons infinis et lui laisse apercevoir, à travers une espérance qui console la charité de Dieu qui recompense, la où il n'y a plus ni séparation, ni deuil, ni douleur.

A la mort. — On ne saurait oublier, après en avoir lu le touchant récit, la mort prématurée de cette jeune femme assistée jadis par Mgr Dupanloup.

Le prélat arrivait plein d'angoisse au milieu d'une famille éplorée, se demandant comment il préparerait au grand sacrifice cette victime choisie de Dieu dans la fleur de la vie et l'épanouissement du bonheur : cette fille, cette mère, cette épouse tant aimée.

Et voilà qu'il trouve la jeune malade le sourire sur les lèvres, disant qu'elle est sûre d'aller au ciel...

Et qui vous donne cette confiance, mon enfant ?

— C'est que, depuis la recommandation que vous nous en avez faite au catéchisme, je n'ai jamais manqué à réciter chaque jour une dizaine de chapelet, et, depuis longtemps déjà, je le dis tout entier. Comment pourrais-je croire, qu'après avoir répété tant de fois à la Sainte Vierge de prier pour moi à l'heure de ma mort, elle m'abandonnera au redoutable passage et ne m'ouvrira pas la porte du ciel ?

Après la mort, dans le Purgatoire, si nos dettes envers la justice divine exigent qu'on y fasse un stage expiatoire.

Sainte Lutgarde raconte que l'âme d'une personne qui venait de mourir lui apparut un jour environnée de lumière et montant au ciel. "Je n'ai passé, lui cria-t-elle, que quelques heures en Purgatoire, en récompense de la dévotion que j'ai eue au Rosaire".

Heureux donc ceux qui sont fidèles à réciter leur chapelet chaque jour ! Ils forment ainsi une chaîne précieuse qui servira non seulement à retirer du Purgatoire beaucoup d'âmes qui y souffrent, mais à les en retirer eux-mêmes, et à les en préserver s'ils sont persévérants à honorer Marie et à imiter ses vertus.

Prenons la résolution de réciter souvent le chapelet en faveur des saintes prisonnières de la-bas. Nous les consolons ainsi dans leur détresse, nous les soulagerons dans leurs tourments, nous briserons leurs chaînes et leur procurerons la délivrance après laquelle elles soupirent et qui les mettra en possession du Bien suprême et infini.

A. P.

MODES

Dis, ma fille, au corsage si échantonné, le droit d'attirer les regards par ta mise immodeste ? Dis !

En pays chaud où les femmes de couleur travaillent aux plantations de sucre, elles ont manchettes courtes, corsages très ouverts, jupes à l'avant, chaussures de même. Tel est le modèle que nos élégantes de la Capitale s'efforcent d'imiter. Va-t-on penser que nos belles ont du goût ? Nenni !

Tu te crois belle, pauvre jeune fille, parce que ta gorge est nue. Détrompe-toi, tu es simplement l'émule de Satan auprès des âmes. Je plains ces âmes exposées à pécher par ta faute ; davantage je te plains car tu as fait sourire Satan. On sait ce que vaut le sourire du diable !

Ave Maria

Je vais chanter un pieux ermite qui t'aimait Vierge Sainte, par-dessus toutes choses, et qui commençait tous ses discours par *Ave Maria*.

Il avait un petit oiseau des bois d'un riche plumage. Cet oiseau, qui habitait avec lui dans sa cellule, pépiait et gazouillait gracieusement, et comme son maître, il chantait du matin au soir : *Ave Maria*.

L'oiseau, de sa cage étroite, voyait revivre la forêt. Un jour il prit son vol, et, libre sous la feuillée, il se mit à chanter : *Ave Maria*.

L'ermite le suivit plein de tristesse, cherchant à le rejoindre, mais l'oiseau voletait de buisson en buisson, puis s'éleva, et en haut des airs il chantait : *Ave Maria*.

Alors, avec la rapidité de l'éclair, un féroce vautour s'élança sur le petit oiseau, le saisit et l'étouffait dans ses serres tranchantes, lorsque l'oiseau dans sa douleur se mit à chanter d'une voix plaintive : *Ave Maria*.

A ce chant si doux, le vautour s'épouvanta, il ouvrit ses serres et le pauvre oiseau, sauvé miraculeusement, fit éclater plus haut encore : *Ave Maria*.

L'ermite, dans une grande mélancolie, se tenait à la porte de son verger, quand l'oiseau vient se percher sur sa main. Ils rentrèrent à la cellule et chantèrent tous deux : *Ave Maria*.

Marie ! tu n'as pas permis au vautour de tuer l'oiseau qui dans sa détresse, chantait : *Ave Maria*. De même, tu n'abandonneras pas le pêcheur qui, dans son repentir dira d'un cœur sincère : *Ave Maria*.

Mgr Touchet invoque Jeanne d'Arc à Orléans

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a inauguré une neuvaine à Jeanne d'Arc.

Il a tenu à commencer cette neuvaine à la bienheureuse par l'église St-Paul où elle est venue elle-même prier souvent afin de se préparer à la victoire. Là, elle a laissé la trace de ses pieds et de ses genoux, elle a demandé à Notre-Dame des Miracles de délivrer, de protéger Orléans et la France. Jeanne a cru à la prière plus qu'à son épée. Elle a cru à la Vierge et elle a mis sur son étendard les saints noms de Jésus Maria qu'elle regardait comme le secours, comme la source des victoires qu'elle attendait et prophétisait.

"J'ai voulu venir ici la prier, dit Monseigneur. Savez-vous bien, ô Jeanne, qu'il s'agit de savoir si Domrémy restera française ou deviendra prussienne ? Dites : votre maison votre village, votre Meuse, si nous sommes battus, qu'est-ce qu'ils en feront ? O Jeanne ! gardez la France, bénissez-la, sauvez-la, priez Notre-Dame des Miracles à cette intention. Vous êtes venue si souvent prier Notre-Dame des Miracles de Saint-Paul. C'étaient les Anglais, alors nos ennemis, aujourd'hui nos alliés, qui menaçaient notre existence nationale ; aujourd'hui, nous sommes menacés d'un autre côté... mais c'est toujours notre existence nationale qu'est en jeu.

"Il y a ici des âmes qui souffrent, consolez-les, ô Jeanne bien-aimée ! des soldats la-bas qui se sont levés pour la défense de leurs foyers, gardez-les ; un pays courageux, ferme et digne qui lutte pour son indépendance, gardez-le et vienne le jour où le plus magnifique des "Te Deum" puisse être chanté ici. Alors nous dirons que Notre-Dame a fait des merveilles, qu'elle a gardé le pays pour lequel jadis Jeanne a combattu et qu'elle a sauvé !"

(La "Croix" de Paris.)

Abonnez-vous au "Bien Public"

La Tuberculose

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR EVITER DE SEMER LA TUBERCULOSE PAR LES GOUTTELETTES DE SALIVE

Il y a des bacilles dans les gouttelettes de salive qui s'échappent de la bouche d'un tuberculeux qui tousse. Mais ce danger d'infection n'est immédiat que si l'on demeure longtemps près du malade qui parle fort, tousse ou éternue. A une distance de trois ou quatre pieds ce danger n'existe plus, car les quelques bacilles projetés avec la salive hors de la bouche du malade tombent rapidement sur le sol ; mais alors mêlés à la poussière du plancher ou de la rue, ces germes peuvent propager la maladie. Le tuberculeux doit donc toujours mettre un mouchoir devant sa bouche, qu'il tousse ou qu'il éternue. Outre son mouchoir de poche, le malade en aura un autre destiné uniquement à recevoir les gouttelettes de salive. En agissant ainsi, il évitera de produire une infection secondaire du nez ou de la gorge. Un malade, se trouvant sans mouchoir, devra se mettre la main devant la bouche, s'il tousse ou s'il éternue.

On doit jeter dans l'eau sans manipulations inutiles les draps de lit, les taies d'oreiller, les serviettes, les mouchoirs, etc., dont s'est servi le malade. On fera bouillir ces articles avant de les mêler à la lingerie qu'on fait laver. Observez le mieux possible ces quelques recommandations. Ce n'est qu'après avoir lavé avec du savon et de l'eau chaude ou après avoir fait bouillir les assiettes, les fourchettes, les cuillers, les verres dont se sert le tuberculeux qu'on peut les mettre à la disposition d'autres personnes. S'il est impossible de lui donner à chaque repas une nouvelle serviette de table, on fera bien de mettre celle dont il se sert dans un petit sac facilement lavable. Personne autre que le malade ne devra faire usage de cette serviette.

Le médecin recommande toujours au consommateur de ne tousser que pour aider l'expectoration. Quand ce conseil est bien suivi le malade tuberculeux est un agréable compagnon de table. Ce serait faire preuve d'une exigence non seulement inutile, mais même blessante que de demander à un malade consciencieux, instruit et prudent de s'asseoir seul à une autre table pour y prendre son repas. C'est notre devoir de rendre le malade aussi heureux, aussi joyeux et aussi confiant que possible. Le sourire d'un parent, la parole réconfortante d'un ami font naître l'espoir et favorisent la guérison.

DANS QUELLES CONDITIONS HYGIENIQUES DOIT-ON TENIR LA CHAMBRE DU MALADE TUBERCULEUX OU TOUTE AUTRE CHAMBRE, AFIN DE PREVENIR LA TUBERCULOSE ?

Dans la chambre d'un consommateur, on ne couvre pas le plancher de tapis. Quelques rugs faciles à nettoyer suffisent pour faire disparaître de la chambre l'apparence de tristesse. On ne doit pas balayer le plancher avec le balai ordinaire ; il faut l'essuyer avec un linge humide ou huiler. Si le tapis est fixé au plancher on répand de la sciure de bois ou de petits morceaux de papier humide au moment du balayage. Les boiseries et les meubles seront, selon la nature du bois, essuyés avec un linge humide ou huiler. On se sert aujourd'hui d'appareils à suction pour nettoyer les chambres, c'est une méthode idéale. Il y a sur le marché des appareils portatifs offerts à des prix raisonnables. Nous espérons que plusieurs profiteront de ce moyen hygiénique d'enlever la poussière. Les meubles couverts de peluche, de velours ou de drap, les rideaux, les draperies en un mot, toutes les décorations qui ne sont que des nids à poussière doivent être bannies de la chambre. On conseille des meubles simplement en bois ou recouverts de cuir. Il faut aussi laver tous les jours les poignées de portes et l'appareil de téléphone dont se sert le malade. Chaque fois qu'il y aura possibilité le tuberculeux aura sa chambre à lui ; dans tous les cas, il devra coucher seul dans son lit. Une personne en santé ne peut dormir dans un lit trop rapproché de celui du malade sans s'exposer à contracter la tuberculose.

La tuberculose se développe de préférence dans les endroits poussiéreux et mal ventilés. En diminuant la poussière on diminue les risques de contamination. Moins il y a de personnes dans un endroit fermé, moins elles sont exposées à contracter la maladie. On ne doit pas éponousser avec un pluméon, cet instrument n'enlève pas la poussière, il ne fait que la déplacer.

On ne doit pas éponousser avec un pluméon, cet instrument n'enlève pas la poussière, il ne fait que la déplacer.

AUX LECTEURS,

Nous avons le plaisir de vous informer avoir reçu toutes nos marchandises d'automne consistant en Meubles, Tapis, Prelarts. Une visite est sollicitée.

A. LAURIN & CIE
42, Rue Du Platon

Pas de soldats sans armes

"Un chrétien qui va à la Messe sans livre ressemble à un soldat qui part pour la guerre sans fusil", disait un bon curé à ses paroissiens.

Hélas ! qu'ils sont nombreux de nos jours ces soldats sans armes !

A voir la manière dont presque tous les hommes jeunes et vieux et les femmes ou jeunes filles aussi en trop grand nombre se tiennent dans la plupart des églises, on ne se douterait pas des progrès tant vantés de l'instruction primaire. C'est à croire que l'immense majorité des Canadiens-Français ne sait plus les caractères imprimés.

Les uns paraissent fort embarrassés de leurs mains ; d'autres les joignent ou les croisent plus ou moins machinalement ; beaucoup regardent, causent, font dissiper leurs voisins ; la plupart attendent avec impatience la fin de la cérémonie qu'ils trouvent toujours trop longue ; tous ressemblent à des insensés qui s'obstineraient à tenir les yeux fermés en face du soleil, tout en se plaignant de ne rien voir. Toutes ces attitudes gênées, fausses, inconvenantes et scandaleuses seraient évitées si on avait soin de se munir d'un livre d'or qu'on appelle *paroissien*.

Avec cet aide précieux, avec cet aimable compagnon, que de distractions seraient évitées ! quel bon exemple on donnerait ! surtout la messe serait entendue avec foi, avec intelligence, avec piété. Peu à peu l'âme découvrirait quelques-unes de ces innombrables merveilles cachées sous les voiles du grand mystère de l'autel et dans toutes les cérémonies de l'Eglise.

"Oh ! que le diable est fin ! ajoutait le spirituel curé cité plus haut, il apprend à lire pour apprendre à danner". Oui, certes le diable est bien habile et quels succès ne remporte-t-il pas, grâce à la bêtise humaine ! Il retient des enfants sur les bancs de l'école pendant de longues années, et ces malheureux enfants ne sauront pas lire dans un livre de prières pour se sauver. Mais comme ils sauront dévorer les mauvais journaux, les livres impies ou les romans démoralisateurs pour se pervertir et se perdre éternellement !

Ah ! si tous ceux qui savent lire reprenaient fidèlement leur paroissien sous le bras en allant à l'église et sous les yeux pendant les saints offices, comme l'esprit chrétien, si malheureusement affaibli de nos jours, reprendrait son empire et exercerait sa salutaire influence, comme la véritable piété refluerait dans les âmes ! comme les familles et les paroisses seraient vite régénérées !

Pelleteries et Manteaux

POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER DE 1914-15

Le temps est arrivé pour les dames et demoiselles de prêter leur attention à l'égard d'un choix fashionable pour les fourrures d'automne et d'hiver.

La nouvelle saison nous a accordé une jolie variété de modèles très élégants pour les dames et nous sommes prêts à faire l'étalage d'une collection sans rivale de vêtements d'automne et d'hiver pour les personnes à la mode. Venez me faire une visite et vous connaîtrez mes prix.

OVIDE ROCHELEAU,
22 rue Hart.

Les feuilles qui tombent...

Voici que depuis trois jours surtout il ne pleut que des feuilles. Les unes sont grises comme le ciel d'automne, d'autres portent les teintes d'un rayon de miel, les dernières sont comme empourprées du sang généreux des milliers d'humains qui fléchissent là-bas sous le fer meurtrier.

Toute la belle saison durant, elles s'agitèrent pleines d'orgueil, imprégnables en leur retranchements aériens. Hier, elles étaient plus ravissantes encore, faisant à l'oreille de nos bois un décor inimitable, digne de l'artiste divin.

Mais la bise froide, humide a passé, et déjà elles ne sont plus. Elles sont tombées comme tombent les citadelles et les villes les mieux fortifiées, comme tombent par légions innombrables cavaliers et fantassins en cette année terrible, comme de tout temps tombèrent les hommes dont la soif de vivre n'a d'égale que leur impuissance à garder la vie.

Les feuilles jonchent le sol et nous apprennent que nous les joncherons bientôt. Elles se cramponnaient à l'arbre comme nous nous crampons à la vie. Un rien les a jetées par terre, un rien nous précipitera dans le tombeau. Le passant vient, les foule aux pieds et ne songe pas qu'elles lui offriront récemment un délicieux abri contre les ardeurs du soleil cuisant. Les hommes près de vos restes mortels passeront aussi ; ils fouleront ce sol et ne songeront guère aux multiples bienfaits dont ils vous furent redevables.

Consolerez-vous, chrétiens, Dieu y suppléera ! Les feuilles tombent et chaque an tendent comme un voile nouveau entre nous et nos disparus.

La première année qui suit le décès d'un intime, son souvenir reste assez vivace en nos âmes ; à la seconde, il se trouve considérablement affaibli, puis ce n'est qu'une pensée fugitive et enfin, l'oubli... Les feuilles viennent périodiquement couvrir les tombeaux solitaires de nos proches comme pour empêcher ceux-ci de réaliser que nous les avons si tôt oubliés.

Feuilles, envolez-vous, enveloppez d'autres cercueils ; chrétiens, nous penserons à nos morts !

Les feuilles tombent. La botte allemande s'efforcera peut-être de les amonceler sur les ruines fumantes de Louvain et de Reims. Mais elle ne réussira point à dérober aux regards de l'histoire la honte qui en jaillit sur le nom german.

Les feuilles tombent. Elles serviront d'unique linceul à des multitudes de braves, abattus au champ d'honneur.

La chute des feuilles dépouille les arbres comme la guerre dépouille les foyers, les nations. L'une fait mieux sentir la tristesse des choses d'ici-bas, l'autre, la cruelle aberration des hommes. Sont lacrymae rerum. La nature est baignée de larmes.

Les feuilles tombent comme l'outil rémunérateur va tomber d'une foule de mains avides de travail.

A l'aile de la feuille qui survole sous le souffle de la brise comme doit survoler l'espérance humaine sous le souffle de la foi, confions un double message : le message d'une pensée pieuse demandant la Paix et intercédant auprès de Dieu pour nos frères qui meurent dans la mêlée ; secondement, le message de notre charité pour les foyers privés de leurs soutiens, et les familles sans pain.

HERVE TRUDEL, ptre,

Une petite question

Je viens vous poser une toute petite question : Mes enfants, lisez-vous l'Evangile ? — Dans un grand nombre de classes, je vois les enfants, tout surpris, se dire à l'oreille : Qu'est ce que c'est que l'Evangile ?

L'Evangile, mes enfants, c'est le livre où fut racontée la vie de Jésus, par ceux qui virent. L'histoire sainte vous parle de Jésus, mais ce n'est qu'un abrégé ou, si vous voulez, une copie qui vaut pas l'original.

Autrefois, pas un chrétien sachant lire à qui l'Evangile ne fût le livre le plus familier. Pourquoi cette belle tradition s'est-elle perdue ? Je l'ignore. Aujourd'hui, les bons chrétiens y reviennent. Un bon nombre d'institutrices font apprendre à leurs élèves l'Evangile du dimanche ; elles ne savent tout le bien qu'elles font ainsi à l'âme des enfants. — Continuez. —

Il ne faut pas connaître seulement la doctrine de Jésus-Christ, mais il faut de plus connaître la vie de Jésus. Et pour cela lisez l'Evangile — Une messe demandait à Saint Jérôme quelle formation elle devait donner à sa fille. Le Saint lui fit cette réponse : "Mettez-la à la lecture de l'Evangile et que ce livre ne sorte jamais de ses mains."

Les grammaires, les autres livres feront de vous des hommes instruits, peut-être des savants. L'Evangile fera de vous des chrétiens et peut-être de grands saints.

Lacordaire disait d'une belle campagne : "C'est bien beau, mais une page de l'Evangile est plus belle que tout cela."

Le colonel Pâqueron, Agé, malade, écrivait à un ami : "Chaque soir, je lis deux chapitres de l'Evangile et je m'endors dans le souvenir de Nazareth et du Calvaire, sans avoir trouvé trop lourd le fardeau de ma vie."

Lisez l'Evangile et apprenez par cœur l'Evangile du dimanche.

LE PERE MARIE-ANTOINE
"Journal des Enfants"

Images religieuses

En vente à la librairie du "Bien Public" — 50 centimes le cent — Venez les voir — 30 sujets — images pour prière et autres.

TELEPHONE BELL 155

Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

D'ici au 31 décembre, tous ceux qui achèteront pour le montant de \$1.00 auront à une **claf gratis**. Entrez à notre magasin et demandez des renseignements. Les marchandises sont à peu près aux mêmes prix qu'avant, excepté quel ques-unes, vu la difficulté de se les procurer. Parfums, Chocolats et Cadeaux de fêtes.

Tout en remerciant le public de son bienveillant patronage passé, nous escomptons encore son encouragement.

Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

Tél. 155. 148 rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES.

L'AGRICULTURE

Arbres fruitiers

Après la plantation

Souvent on a vu de belles plantations d'arbres fruitiers ; peu d'années après on repassait : quelques arbres restaient, les autres étaient mourants, chétifs, restés dans l'état où on les avait plantés. Si l'on regardait de près ces arbres, on en voyait qui, livrés à eux-mêmes, étaient tordus sous l'effort des vents, d'autres la proie des insectes qui avaient élu domicile sous leur écorce à l'endroit d'une plaie, d'autres rongés par les lapins, ou la dent du bétail, d'autres à moitié sciés par le frottement contre un tuteur ou une cage, d'autres poussant des gourmands qui les anéantissaient, d'autres couverts de contusions, etc.

Ce n'est que la moitié de l'ouvrage de planter des arbres fruitiers ; pendant plusieurs années pendant même toute la suite de leur existence, il y a des soins à leur donner pour les préserver, pour les voir croître et fructifier.

Soins de préservation

Pour maintenir l'arbre en place et le fixer, on lui met un tuteur, c'est-à-dire, un piquet en bois auquel il est rattaché par une ligature.

On place le tuteur quelques jours après la plantation, quand la terre est un peu tassée.

La ligature de l'arbre au tuteur doit être de nature à ne pouvoir blesser l'écorce de la plante. La paille, un peu tressée, convient bien, il faut seulement la renouveler après une année et même quelquefois plus tôt.

Nous avons déjà remarqué des ligatures résistantes et dures (notamment avec la tige de clématite des haies) qui occasionnaient des bourrelets aux arbres. Il faut veiller à cela.

Si le bétail a accès dans le verger, le tuteur ne suffit plus : l'arbre doit être entouré d'une espèce de cage pour le préserver. On en a maintes fois de métalliques, en fil de fer galvanisé, etc. On en fait en bois, en fil de fer tressé, etc. L'essentiel est que la cage empêche l'animal de mordre à l'arbre, et celui-ci de frotter contre les pièces destinées à le préserver.

Dans les endroits fréquentés par les lièvres et les lapins, le créateur d'un verger peut éprouver une déconvenue profonde. En été et pendant la belle saison, il ne se passera rien, mais viennent les gelées et les neiges : quelquefois, on trouvera le matin plusieurs jeunes arbres écorchés vers le pied par le gibier affamé en cette saison. Pour cela les cages ordinaires ont été insuffisantes. Pour parer à toute éventualité, il faut entourer le pied des cages avec du fil de fer tressé, à une hauteur de 0.60 centimètres au moins et ce fil doit pouvoir être relevé sur la neige, lorsqu'elle est abondante.

Celui qui a une jeune plantation doit donc souvent la visiter pour s'assurer si tout est en règle et si les moyens de préservation remplissent leur office.

Maladies---Insectes

En même temps, il s'assurera si les insectes, si les chenilles ou autres bêtes nuisibles, n'attaquent pas les arbres : le cas échéant, il détruira cette vermine. Il nous serait difficile d'entrer dans les détails sur les différents animaux qui peuvent attaquer les arbres ou leurs productions fruitières. Chaque espèce a ses ennemis propres : les moyens de lutte contre eux sont divers. C'est pourquoi le cultivateur fera bien d'assister aux conférences sur l'arboriculture et de consulter, à l'occasion, un spécialiste dans le cas où il verra des arbres atteints de l'une ou l'autre maladie.

Notons à ce sujet qu'on peut être fixé sur la nature de ces maladies en envoyant des échantillons de feuilles ou de bourgeons atteints, à l'Institut de Gembloux.

Quand les arbres ont une certaine force, on peut les débarrasser de tuteurs et de cages : alors aussi, au point de vue de leur santé, il est de bonne pratique de les enduire de chaux une fois l'an sur le tronc, et les plus grosses branches. Ce blanchissage détruit beaucoup d'insectes et les empêche de se nicher dans les interstices. D'autre part, il s'oppose aussi aux morsures des animaux.

Maladies des arbres fruitiers

Les arbres fruitiers sont comme tous les êtres vivants, sujets aux maladies. S'ils sont plantés, entretenus dans de bonnes conditions, ils se montrent d'autant plus résistants à l'invasion des parasites ou des microbes, causes de ces maladies.

Examinons deux ou trois de celles-ci parmi les plus communes.

Le chancre attaque surtout le pommier.

Il peut résulter d'une blessure, souvent aussi d'un sol humide, froid, imperméable.

On nettoie le chancre jusqu'au vif au moyen de la serpe ; on peut frotter la plaie d'une dissolution de sulfate de fer dans de l'eau à laquelle on ajoute un peu d'acide sulfurique, puis on recouvre avec du mastic à greffer. Si le chancre est grand, profond, il peut être plus simple de couper la branche.

La gomme attaque les cerisiers, pruniers, etc. Elle compromet quelquefois très rapidement de jeunes arbres. Elle peut être déterminée par une taille maladroite ou forte.

On cherche à la faire écouler par des incisions, on lave la plaie et on la recouvre de mastic à greffer.

La Chlorose ou Jaunisse

Teinte jaunâtre du feuillage. Elle provient d'un excès de sécheresse ou de la cause contraire, d'une humidité trop grande.

Un sol misérable privé d'engrais peut aussi l'occasionner.

Comme remède, supprimer la cause.

Les insectes aussi causent des dégâts aux arbres : citons les chenilles et les perce-oreille.

D'autres s'attaquent aux fruits ; telles les guêpes, les fourmis.

Il convient de surveiller ces ennemis des vergers et de leur donner la chasse.

Les pucerons sont les plus redoutables et parmi ceux-ci le puceron lanigère qui cause de grands ravages aux pommiers.

Ils attaquent surtout les bourgeons.

L'eau phéniquée à un centième les détruit. On projette cet insecticide au moyen d'un pulvérisateur.

Taille

Nous entendons ici certains se récrier : on ne taille pas les jeunes arbres des vergers. Pourquoi pas ! Evidemment il ne s'agit pas avec eux de faire des candélabres ni de leur donner des formes savantes ou extraordinaires. Mais ils exigent la taille et surtout quand ils sont jeunes pour : (a) maintenir l'équilibre entre les diverses branches de la tête de l'arbre ; (b) supprimer des branches qui se serrent de trop près ; (c) celles qui tendent à s'incliner vers le sol et qui seront à portée des animaux en peu de temps.

Ainsi les arbres de nos vergers doivent porter leur tronc assez haut : il est inutile de laisser venir des branches plus bas que deux mètres.

Et encore à cette hauteur il convient qu'elles s'élèvent verticalement sans trop obliquer, car avec quelque peu de fruits elles descendraient à portée du bétail.

Souvent aussi la tête d'un arbre se forme trop touffue : en croissant, cela amène des frottements, des plaies, des chancres ; d'autre part, dans la suite, les fruits sont à l'ombre de touffes serrées, croissant peu et sont de mauvaise qualité. L'air et la lumière doivent donc circuler entre les branches des arbres fruitiers ; pendant qu'ils sont jeunes on peut sans inconvénient amener ce résultat en supprimant un peu de la charpente. Trop tard, de fortes tailles sont nuisibles ; elles occasionnent des plaies graves, favorisent la croissance de gourmands autour des parties taillées. C'est, en général, une mauvaise pratique.

Jeunes encore, les arbres fruitiers voient telles branches latérales se développer considérablement et rompre l'ordonnance et la régularité de la charpente. Il est bon d'arrêter de ce côté une croissance désordonnée.

Encore une fois, c'est pendant les sept ou huit premières années de leur plantation qu'il faut avoir donné aux arbres leur forme définitive. Dans la suite, c'est tard et on ne le fait plus sans inconvénient.

Greffe

Il arrive que dans les plantations, on trouve un certain nombre de su-

jets ne répondant pas à ce qu'on attend, soit qu'il y ait eu erreur ou tromperie du côté du vendeur, soit que les conditions du terrain soient désavantageuses pour l'une ou l'autre variété.

On peut remédier à cet état de choses sans arracher un arbre qui a déjà de la valeur et devoir replanter.

Le moyen est la greffe : il serait désirable que le cultivateur eût les notions nécessaires pour greffer en fente. Pour cela, il conviendrait, nous l'avons déjà recommandé, de suivre les leçons d'un bon praticien.

La greffe en fente est la plus employée dans les cas indurés. Elle se pratique surtout en mars-avril au moment où l'arbre se met en végétation, les greffes ont été recueillies en février et enterrées à une exposition nord à la fin de les retarder.

La branche à greffer est sectionnée par une coupe transversale, soit par deux coupes en forme de sifflet.

On taille le greffon en biseau double, en lame de couteau et on l'introduit dans la fente faite au sommet de la section. On veille que l'écorce du greffon et celle au sujet coïncident et soient en rapport le plus possible. On ligature, puis on enduit de mastic à greffer toutes les parties entaillées ou découvertes. Il faut veiller par la suite aux ligatures et les couper s'il se produisait de l'étranglement.

La production du lait

Lorsque le troupeau est composé de bonnes vaches, la quantité de lait produite dépend, jusqu'à un certain point, de la quantité et de la qualité des aliments consommés. Nul cultivateur n'ignore que les vaches mal nourries ne donnent généralement que peu de lait, pour ne pas dire toujours, et que ce lait revient très cher, même pour la petite quantité obtenue. Et cependant on peut affirmer qu'au Canada 75 p. c. ou trois quart des vaches en lactation, ne reçoivent pas une nourriture suffisante pour qu'elles soient en état de donner ce que l'on peut appeler le "maximum de production au prix minimum". Le but vers lequel doit tendre tout laitier est d'obtenir la plus grande quantité possible de lait et de gras de beurre au plus bas prix possible par livre de lait et de gras de beurre produit.

Bien des vaches non seulement ne reçoivent pas assez de nourriture, mais elles sont mal nourries, c'est-à-dire que leur ration est souvent impropre au but visé : la production du lait. Ce n'est pas cependant parmi les premières que se trouvent le plus d'animaux mal nourris, car beaucoup de cultivateurs sont assez généreux pour donner une ration abondante, mais ils ne savent pas combien les divers aliments dans les proportions voulues pour assurer la production la plus avantageuse de lait. Ils n'ignorent pas l'importance et l'économie des combinaisons. Sans doute, pour faire ces combinaisons il faut bien connaître ces fourrages, et ce sont là des connaissances assez difficiles à acquérir. Toutefois, le débutant qui lira attentivement les notes suivantes pourra, après un peu d'expérience pratique, devenir nourrisseur, c'est-à-dire nourrir de façon efficace et avec économie.

Changement de l'étable aux pâturages

Il ne faut jamais faire de changements subits d'une nourriture à l'autre car ils ont presque toujours pour effet de diminuer la production du lait, même lorsque la nouvelle ration est meilleure que celle à laquelle la vache est habituée. Lorsqu'un changement est nécessaire, on doit le faire graduellement en prenant, pour y arriver, une période d'au moins une semaine à dix jours.

La jeune herbe non mûre contient beaucoup d'eau, surtout au commencement du printemps, elle est aqueuse. Il en est de même des pâturages de blé et de seigle, et lorsque les vaches passent des fourrages secs de l'hiver à ces herbes juteuses il faut user de beaucoup de précaution. Avant de les faire sortir de l'étable pour les mettre en pâturage, on leur donne un repas de foin et on les laisse d'abord sur l'herbe que peu de temps, puis, jour par jour, on diminue la ration de foin on allonge progressivement la durée de leur séjour au pâturage jusqu'à ce que l'on arrive à les laisser tout le temps sur l'herbe. Il n'y a cependant aucun avantage à mettre les vaches laitières dehors au printemps, avant que l'herbe fournisse une bonne nourriture c'est-à-dire avant qu'elle soit bien développée.

Pâturages

Au Canada, sur la plupart des fermes, l'herbe du pâturage forme la nourriture principale de la vache laitière en été. En bon état cette herbe est une nourriture parfaite, et l'animal qui peut s'en procurer assez, sans trop d'efforts donne généralement tout le lait qu'il est susceptible de produire. Les pâturages de trèfle et de luzerne sont les meilleurs mais nos herbes naturelles qui poussent dans les endroits abruptes, sur les pentes des collines, etc., sont également très précieuses.

A la ferme expérimentale centrale, on se sert avec beaucoup de succès du mélange suivant de graine pour prairies et pâturages. On met à l'acre 5 livres de trèfle rouge, 2 de trèfle d'Alsike, 7 de luzerne et 10 livres de mil.

Il ne faut se servir des pâturages avant que l'herbe ait plusieurs pouces de hauteur ; quant au trèfle et à la luzerne ils doivent être au moins un pied de hauteur avant l'on y mette le bétail. On obtiendra des pâturages un rendement de fourrages beaucoup plus grand si on les divise en deux ou même trois parties et que l'on fasse paître ces parties successivement, chacune pendant quelques jours. L'herbe rasée de près pousse lentement et souffre beaucoup plus de la sécheresse et du piétinement que l'herbe plus longue et plus forte.

Grain et pâturages

Est-il avantageux de donner du grain aux vaches qui sont au pâturage ? Les opinions sont divisées sur ce point, mais la coutume de donner du grain semble l'emporter ; peut-être n'en résulte-t-il aucune amélioration de qualité ou aucune augmentation dans le volume de lait lorsque le pâturage est bien garni, mais dès que le pâturage commence à se dégarnir, le grain est utile parce qu'il aide à maintenir la production. Il est douteux cependant qu'il soit économique de donner du grain quand il y a beaucoup d'herbes nutritives, car à moins que le prix des produits laitiers ne soit très élevé l'augmentation que l'on obtiendra ne compensera peut-être pas les frais supplémentaires. Sur un pâturage abondant et de bonne qualité il ne faut pas donner beaucoup de grain ; une ou deux livres par jour suffisent à se dégarner, il faut augmenter proportionnellement la ration de moulée afin d'éviter que la production du lait ne baisse.

On comprendra facilement que les grains ou les mélanges de grain les plus propres à l'alimentation des vaches en hivernement et tenues sur des fourrages d'hiver, ne sont pas nécessairement les meilleurs pour nourrir les vaches qui sont sur l'herbe. Les mélanges d'avoine ; d'orge et de pois en parties égales, ou d'avoine, d'orge et de son donnent de bons résultats.

J. H. GRISDALE.

Cours du marché

Du 8 oct. 1914

Oufs frais 28c doz.
Beurre frais 30c et 32c lb.
Sucre 14c lb.
Sirop d'érable \$1.25 gal.
Fromage 18 et 20c lb.
Miel 15c lb.

VIANDES

Porc abattu 11c lb.
Rôti lard 15c et 16c lb.
Bœuf 12.00 le 100 lb.
Rôti bœuf, steak 20c lb.
Veau 15c lb.
Agneau 18c lb.
Mouton 15c lb.
Jambon et bacon 22c.
Saindoux 16c.
Peaux vertes 13c lb.
Peaux salées 14c.
Peaux de veau \$1.25 pièce.
Peaux d'agneau 60c pièce.

VOLAILLES ET GIBIERS

Dinde 28c lb.
Poulets 75c et \$1.00 le couple.
Poules \$1.30 ou \$1.40 le couple.
Oie \$1.75 à \$2.00 le couple.
Canards \$1.00 et \$1.25 le couple.
Pigeons 40c le couple.

FRUITS ET LEGUMES

Carottes 1c le paquet.
Choux-fleurs 15c le paquet.
Navets \$1.00 le minot.
Choux 5 et 8c pièce.
Patates 60 à 70c la poche.
Oignons 8c lb.
Persil 6c le paquet.
Salade 15c doz.
Pommes \$3.50 à \$6.10.
Concombres 8c doz.
Tomates 10c doz.
Céleri 10c le pied.
Ananas 15c pièce.
Echalottes 10c doz.
Bis d'Inde 10c doz.

GRAINS

Moulée par 100 \$1.80.
Son de blé \$1.45.
Gru \$1.70.
Blé par 100 \$1.85.
Blé d'Inde \$1.45.
Avoine \$2.25.
Sarrasin \$1.75.
Orge par minot \$1.15.
Fèves par minot \$2.60.
Farine à pâtis. 3.60 la poche.
Farine à boul. \$3.50 la poche.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Pardessus et Habillements

Si vous n'avez pas encore donné votre commande pour un pardessus, confiez nous votre commande et vous pouvez être assuré que nous ne négligerons rien pour vous donner entière satisfaction, tant sous le rapport de la qualité, que sous celui de la livraison.

BONDY & BEAULAC,
Coin Bonaventure et Ste-Marie.

En vous adressant chez
J. B. LORANGER, Marchand de Fer, 24 rue Badaux vous pourrez vous procurer un FER ELECTRIQUE du dernier modèle garanti pour toujours.

HORAIRE

Vapeur "LE PROGRÈS"

Service de semaine

DÉPART	DÉPART
TROIS-RIVIERES	STE-ANGÈLE
7.15 A. M.	6.30 A. M.
8.15 "	7.45 "
9.15 "	8.45 "
10.15 "	9.45 "
11.15 "	10.45 "
1.00 P. M.	12.00 "
2.30 "	1.45 P. M.
4.00 "	3.15 "
5.00 "	4.30 "
6.00 "	5.30 "

Service du dimanche

DÉPART	DÉPART
TROIS-RIVIERES	STE-ANGÈLE
8.30 A. M.	9.00 A. M.
1.00 P. M.	1.45 P. M.
2.30 "	3.15 "
4.00 "	4.30 "
5.00 "	5.30 "

Samedi matin, départ de Ste-Angèle à 5.30 heures.

S. DUGAL

COMPTABLE, AUDITEUR

Audition, Comptabilité, Fidejussio, Compromis entre débiteurs et créanciers, Liquidation de faillites, Perception.

4, Rue ALEXANDRE, 4
TROIS-RIVIERES.

Tél. Bell 423.

Les Jupes de Fantaisie

se salissent vite et perdent leur fraîcheur. C'est ici l'endroit où vous devez les envoyer si vous voulez leur retrouver leur beauté primitive. Nous avons un système parfait de nettoyage français qui n'endommage pas les tissus les plus délicats.

Prix Modérés

La Teinturerie Gonthier
(Ferd. Bellefeuille, Succ.)

230 Notre-Dame - Trois-Rivières
TELEPHONE 331



Examen des Yeux Gratis

Guerison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Torie", nouveau style A. Ordre, sont garantis pour Voir de Loin ou de Pres, tracer, coudre, lire et écrire. Consultez le plus vieux spécialiste des Trois-Rivières.

J. C. GÉLINAS
OPTICIEN-REFRACTIONISTE

71 St-Antoine, Trois-Rivières
(Près de l'Hôtel Commercial)

Telephone 456

Arthur Spénard,

(Successeur de Gravel & Spénard)

AGENT et COURTIER
D'ASSURANCE

No. 51 Du Platon Trois-Rivières

Abonnez-vous au "Bien Public".

ESSAYEZ LA



La plume Fontaine Waterman n'a pas son égale, elle est en vente à la librairie de la Cie "Le Bien Public," 3 Rue Hart.

Le moyen de réussir dans la vie, c'est de conserver ses forces, sa santé.

Le Tonique Ferrugineux

Rexall

AU CELERI

EST LE REMÈDE QUE TOUT HOMME FAIBLE ET MALADE DEVRAIT EMPLOYER

VENDU SEULEMENT A

La Pharmacie Williams, 20 rue Hart, LES TROIS-RIVIERES.

La pharmacie la plus fréquentée.

ROCHELÉAU

FOURRURES

Vous avez tout à y gagner à faire exécuter DES MAINTENANT les réparations nécessaires à vos fourrures. Nous sommes en possession de tous les nouveaux modèles de la saison et nos ouvriers experts pourront donner à vos commandes une attention plus prompte et plus soignée que plus tard.

Nous avons un immense assortiment de peaux de tous genres et notre assortiment de fourrures manufacturées est incomparable.

Vu la crise monétaire actuelle nos prix sont considérablement réduits.

OVIDE ROCHELEAU

MARCHAND DE FOURRURES

22 Rue Hart, Trois-Rivières

Voisin de la Pharmacie Williams.

Tél. Bell 588

Courriers

Champlain

MARIAGE—Le 21 sept. 1914, M. Joseph Onésime Carignan, cultivateur et Yvonne Hamelin, fille de Hercule Hamelin, navigateur et de Léonise Marchand.

BAPTÊMES—Le 28 septembre, Joseph-Maurice, fils de Téléphore Gouin, navigateur et de Jennie Massicotte. Parrain, Arthur Montigny, cultivateur, marraine, Claude Aurize Gouin.

Le 5 sept. Joseph-André, fils de Joseph Mongrain, navigateur et de Léonide Fugère. Parrain, Thomas Fugère, navigateur, marraine Alice Toutant son épouse.

Le 6 octobre, Marie-Rose-Anne, fille de Ernest Gouin, navigateur, et de Lydia Carignan. Parrain, François Toupin, cultivateur, marraine, Rachel Carignan, son épouse.

—Notre village est éclairé à l'électricité depuis quelques jours, c'est une amélioration qui s'imposait depuis longtemps.

Il y a aussi plusieurs maisons qui sont éclairées à la lumière électrique; et ils sont à en faire l'installation au presbytère et à l'église.

M. Wilfrid Pronovost, contracteur, a commencé à faire les ponts sur les cours d'eau, depuis l'église au Cap-de-la-Madeleine, pour la route nationale, et au printemps il continuera à poser le béton.

Le Dr Gilles Leblanc a fait l'acquisition de l'ancien moulin à scie de H. Arcand & Cie, dans le village.

M. Jean Perrault, est revenu de l'Ouest et a commencé à bâtir une jolie résidence dans le haut du village.

Ste-Flore

M. et Mme Henri Sanfaçon, de Montréal, étaient en promenade la semaine dernière chez M. Trefflé Massicotte.

Mme Joseph Garceau de Grand-Mère était en visite au presbytère, ces jours derniers.

Mlle Hortense Dumaine de St-Barnabé était en promenade chez M. Antoine Dupont, la semaine dernière.

M. et Mme Joseph Guillemette aussi que leur fille Blanche et M. Thomas Arvisais, étaient de passage chez M. Hector Lescadres ces jours derniers.

M. Elie Héroux de St-Elie et M. Elzéar Héroux de Charette Mills étaient chez M. Louis Grenier, mercredi dernier.

Mlle Angéline Héli de Grand-Mère était en promenade chez M. Xavier Vincent, la semaine dernière.

Miles Elodia Dupont et Jeanne Boucher sont de retour d'un voyage à St-Boniface de Shawinigan, où elles ont assisté au service de leur grand-mère, Madame Louis Boisvert.

St-Tite

Vendredi matin, le 9 oct. dernier, ont eu lieu le service et les funérailles de Dame Napoléon Hardy. (née Albais l'Heureux).

La défunte est décédée après cinq jours de maladie.

A la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

Nos édiles du Conseil ont fait une "petite" part de largesses à nos musiciens de notre Fanfare, en votant à une dernière assemblée du conseil un certain bonus pour l'achat de nouveaux instruments. Si minime que soit leur don, nous devons quand même les féliciter et les remercier tout en supposant que cette première largesse ne sera pas la dernière.

Presque tous les principaux con-

tracteurs de bois sont partis pour les chantiers qui promettent d'être satisfaisants cette année.

Le conseil de paroisse est à faire faire la construction d'un pont en fer et ciment sur la rivière Mékinac du Nord. Cette amélioration s'imposait.

Les autorités de notre paroisse sont à discuter, paraît-il, l'opportunité de macadamiser les routes de notre paroisse, ce qui ne serait certainement pas un mal...

M. Augustin Lacoursière est retourné dernièrement à Chicago, Ill., pour continuer ses cours en art dentaire.

St-Maurice

MM. Raoul et Albert Paquin de l'Académie de la Salle des Trois-Rivières étaient dans leur famille, la semaine dernière, accompagnés de leur tante Mlle Anne-Marie Halley.

M. Demary Halley des Trois-Rivières était de passage, en notre localité, pour affaires de commerce.

Les familles Philippe et Ronéo Lanouette sont parties, la semaine dernière pour aller demeurer à Notre-Dame des Anges. Mlle Blandine Lafrenière est allée reconduire sa sœur, Mme R. Lanouette.

Samedi matin est décédée à Saint-Bernard de Shawinigan Dame Flore Dargis épouse de M. William Loranger. Sa dépouille mortelle est arrivée ici (sa paroisse natale) samedi soir à cinq heures. Le service et la sépulture ont eu lieu lundi à neuf heures. L'assistance était nombreuse.

La défunte était âgée de 28 ans et laisse pour déplorer sa perte, outre son mari, deux enfants en bas âge.

Sympathies et condoléances aux familles Loranger et Dargis.

Notre paroisse possède un des plus anciens cordonniers du diocèse, car, il y a en cinquante ans le 4 du présent mois que M. J. Pierre Sawyer exerce ce métier.

La semaine dernière Mlle Marie-Anne Carignan et Mme Onésime Lemire sont allées aux Trois-Rivières.

M. Joseph Onésime Carignan, fils adoptif de M. Jules Morin, étudiant le notariat à "l'Université Laval" E. L. ; est venu rendre visite à ses parents et amis la semaine dernière.

Mlle Eva Nobert et son jeune frère Eddy sont pour quelques semaines en promenade chez leur grand-père M. Antoine Doucet et autres parents de l'endroit.

Mlle Caroline Lenneville des Etats-Unis est aussi pour quelques mois chez ses oncles Joseph et Philippe Lenneville.

Hérouxville

M. et Mme Xavier Carrier ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 8 sous les noms de Marie, Lucille, Fernande.

Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Carrier, de St-Tite, oncle et tante de l'enfant.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Antoinette Brouillette, institutrice, cette année en repos, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur J. O. Goulet, une prime en récompense de son enseignement.

En visite.—Dimanche, le 4, M. Odilon Cossette, de St-Tite, chez son amie, Mlle Antoinette Brouillette, après une absence de trois mois et demi à Harricana.

Jeudi, MM. Moïse et Philippe Jan-

vier des Trois-Rivières chez leurs amies Mmes Amanda et Marie-Anne Bronillette.

M. Georges Rocheleau, du Cap de la Madeleine, chez ses fils MM. Donat et Richard.

M. et Mme Jules Cloutier, de Montréal, chez M. Johnny Cloutier, son père.

Mlle Blanche Frigon, de Montréal, chez son oncle M. Nestor Roberge.

Mlle Veillette, de St-Stanislas, chez sa sœur, Mme Ernest Gagnon.

M. et Mme Joseph Guimont, de Newport E.-U., chez Dame Vve Alphonse Carrier, mère de Mme Guimont.

M. Brousseau, de Ste-Geneviève de Batiscan, chez M. Théophile Magny.

M. et Mme Alfred Veillette, de St-Tite, chez M. Jean-Baptiste Veillette.

Une trentaine de jeunes gens de St-Narcisse chez Mlle Marie-Louise Baril, institutrice.

Louiseville

Pour 10 centins vous pouvez acheter chez J. A. Vadeboncoeur & Cie, 3 beaux collets valant 15c chacun; dans toutes les formes pour hommes; collets pour Dames, 4 pour 10 centins.

Grand choix de coupons d'étoffe à robe et à manteau vendus à la moitié de la valeur chez J. A. Vadeboncoeur & Cie.

St-Sévère

Le 10 septembre a été baptisée Marie, Laurette, fille de Adam Lamy.

Parrain et marraine, M. et Mme Philias Lamy, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 septembre a été baptisé Joseph, Ernest, Germain, Roland, fils de Philippe Gélinas.

Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Gélinas, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 septembre a été baptisé Jean, Maxime, Jean-Jacques, fils de Adélar Beaulac.

Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Beaulac, grands-parents de l'enfant.

Le 27 septembre a été baptisé Paul, Germain, fils de Sévère Boisvert.

Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Boisvert, grands-parents de l'enfant.

Gratification.—Il nous fait plaisir d'apprendre que parmi les institutrices enseignant à St-Sévère, Mlle Marie-Anne Lacerte titulaire, au village, a été gratifiée de \$20.00 par l'entremise de M. l'Inspecteur Beaumier, en récompense de ses succès dans l'enseignement dû à son travail et à son dévouement durant l'année scolaire 1913-14.

Nos félicitations à cette dévouée institutrice.

Nous sommes heureux de constater que MM. les Commissaires d'écoles de St-Sévère ont à cœur l'instruction de la jeunesse par le fait qu'ils ont octroyé la paroisse de deux nouvelles écoles, nous n'avions avant cette année que cinq écoles qui étaient fréquentées par deux cent soixante quatre enfants, considérant ce grand nombre d'enfants et jugeant qu'il était impossible à cinq institutrices de faire faire les progrès si désirables aux élèves, MM. les Commissaires ont établi deux nouvelles écoles.

L'école du village est dirigée par Mlle Marie-Louise Ricard, Rose Albailot et Angéline Ricard, à l'école No 2: Mlle Enéda Ricard; l'école No 3: Mlle Louisella Boucher, No 4: Mlle Marie-Anne Lacerte et l'école No 5: Mlle Emma Gélinas.

Visite paroissiale.—Rév. M. G. S. de Carufel, curé de la paroisse, est à faire sa visite paroissiale, les paroissiens sont heureux de voir assésor dans leur foyer ce père de la paroisse, aussi est-il reçu avec joie.

Yamachiche

Jeudi dernier s'est terminée la retraite des Dames charitables. Le temps trop court de ces trois jours de prière a été très apprécié de ces dames. On remarqua dans les touchants sermons que prononça le Rév. Père Faure O. M. I., qu'il s'efforçait de faire comprendre le devoir des canadiens durant ces sombres jours de la guerre, c'est-à-dire a-t-il dit, que vous devez prier pour que la paix se rétablisse entre les nations belligérantes, et pour que cette guerre soit les prémices de la conversion de la France.

—Le 8 octobre immédiatement après la clôture de la retraite des Dames charitables commença avec toute la ferveur de la circonstance celle des Enfants de Marie.

Vendredi le 2 octobre nous avions la douleur de perdre un de nos plus anciens paroissiens dans la personne de M. Damien Bellemare. La ligue du Sacré-Cœur escorta le corps du défunt jusqu'à sa dernière demeure. Un grand nombre de prêtres assistèrent au service.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à son épouse.

Meaux Témiscamingue

M. Gaudias Perreault a été nommé conseiller en remplacement de M. Damase Champoux qui a quitté le pays.

DIVERS.—La récolte du grain a été assez bonne malgré la grande sécheresse que nous avons eue cet été; le foin a été presque nul. Beaucoup vendent leurs animaux à cause du manque de fourrage. La récolte des patates est bonne en différents endroits, mais elle laisse à désirer dans d'autres.

La Tuque

M. et Mme Emmanuel Duguay géant de la Banque Hochelaga de St-Théele étaient de passage pendant quelques jours chez M. Arthur Carignan de la Tuque.

Louiseville

Mademoiselle Anna Thérien recevait jeudi pour un Eucure en l'honneur de Mmes Sylvia et Année Lambert des Etats-Unis.

Parmi les invités on remarquait: Mmes Cécile et Amanda Legris, Alice et Clairina Lafleur, Cornélie et Charlotte Doucet, Gabrielle Caron, Alice Plante, MM. E. Grenier, L. Martin, J. A. Nobert, Lionel et Auguste Plante, Auguste Doucet, J. St-Antoine, Bruno Gravel et Paul Gauthier. De jolis prix furent gagnés par Mmes G. Caron, Sylvia Lambert et MM. L. Martin, A. Doucet. A minuit un réveillon fut servi après lequel on fit du chant et de la musique.

On se retira à une heure avancée dans la nuit tous très enchantés.

Ste-Ursule

Une citrouille à confire du poids de 63 livres, mesurant 31 pouces de longueur et 50 pouces de contour, a été récoltée cette année par M. Max. St-Louis, buraliste. Une citrouille de ce poids se voit rarement et est bien digne de mention quoique pouvant être surpassée, et cette variété est excellente à toutes fins.

Il est question de l'érection d'une nouvelle paroisse avec un détachement territorial d'une partie de la paroisse de Ste-Ursule, côté N.-O. et d'une partie de la paroisse de St-Di-dace, côté S.-O. Comme en bien des cas de ce genre les procédures sont toujours difficiles pour parvenir à donner satisfaction à tous les intéressés, et il se présente diverses complications.

St-Thomas de Caxton

Le 4 octobre à St-Barnabé avait lieu une partie de Base-Ball entre le club Caxton et celui de St-Barnabé du haut de la Grande Rivière. Le résultat a été la victoire du Caxton avec 2 points. Le club Caxton invite cordialement le St-Barnabé à venir lui faire visite.

—Il y a ici et dans une belle paroisse voisine, des gens qui ont la malheureuse habitude de faire la chasse aux renards avec des appâts empoisonnés. On sait que cette manière est nuisible à la végétation, dans ce sens qu'elle inocule le poison aux plantes et aux pâturages. D'après les derniers rapports une douzaine d'animaux ont été empoisonnés dans le courant de l'été. Une enquête va

se faire par le bureau d'hygiène, et gare aux coupables.

—Mlle Juliette et Annette Trudel ont passé un mois au presbytère.

—M. Josphat Desaulniers, forgeron va venir s'établir au village. Il fera l'acquisition de la propriété de M. Wilfrid Bellemare.

—Le Rév. M. Duguay, curé à St-Barnabé, et son vicaire M. Lamy, étaient au presbytère dimanche le 4 octobre.

—Le 12 septembre dernier, M. Olivier Descôteaux, rendait son âme à Dieu après une maladie de quelques mois, soufferte avec patience et résignation.

C'est donc chez J. B. LORANGER, marchand de fer, que l'on peut se procurer le meilleur assortiment de matériaux de construction. Demandez nos prix. 24 rue Badeaux Trois-Rivières.

Il est mieux que vous portiez des vêtements fashionables

Vous vous les procurerez chez Bondy & Beaulac à des prix aussi raisonnables que partout ailleurs. Chez Bondy & Beaulac on trouve le centre des styles aux Trois-Rivières.

On y trouve tout ce qu'il faut pour les hommes et les garçons.

A notre magasin vous jugerez de la qualité des vêtements que nous avons.

Nous livrons à l'heure des trains les marchandises achetées par les visiteurs.

BONDY & BEAULAC, Coin Bonaventure et Ste-Marie.

NOUVEL
HORAIRE

Depuis le 27 sept. dernier les trains quittent la gare des 3-Rivières comme suit:

POUR MONTREAL, Qué.

Train No.	Partira à
357	2.50 p. m. tous les jours.
365	6.30 a. m. jrs de semaine seul.
351	11.21 a. m. " " "
353	3.44 p. m. tous les jours.
363	5.55 p. m. dimanche seulement

POUR QUEBEC.

Train No.	Partira à
366	3.30 a. m. tous les jours.
36	7.00 a. m. jrs de semaine seul.
34	12.45 p. m. " " "
357	4.23 p. m. tous les jours.
324	8.15 p. m. dimanche seulement

Pour Shawinigan et Grand-Mère.

Train No.	Partira à
379	6.30 a. m. jours de semaine.
381	12.50 p. m. tous les jours.
383	4.30 p. m. jours de semaine.
385	7.00 p. m. dimanche seulement

Pour Grandes Piles.

Train No.	Partira à
367	10.00 a. m. jrs de semaine seul.
369	4.30 p. m. " " "

Pour informations et indicateurs, s'adresser au bureau de ville.

D. CHENEVERT, Agent.

Téléphone 39. 178 rue Notre-Dame. (Représentant de toutes les lignes océaniques.)

Nouvelle ligne sur les bords du lac

Pour Toronto

Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborn, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby. Quitte la gare Windsor à 8.45 hrs a. m. En vigueur maintenant.

Téléphone Bell 604

A. Boisseau,

Marchand de
NOUVEAUTÉS43, Rue Des Forges,
Trois-Rivières.

ATELIER : TELEPHONE 182

RESIDENCE : TELEPHONE 495

Chs Hamelin & Fils

Entrepreneurs

Chauffages à Eau Chaude, à Vapeur et à Air Chaud. Plomberie, Couvertures en Tôles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre. Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.

3 rue St-Olivier,

Trois-Rivières

La Banque Provinciale

DU CANADA.

(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)

Siège Central : 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.

Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,588,866.11

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie
Vice-Président : M. W. F. CARSLLEY, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Honorables L. BEAUBIEN, De la maison en gros, Carsley Sons & Co.
M. G. M. BOSWORTH, Ex-Ministre de l'Agriculture.
M. ALPHONSE RACINE, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."
Monsieur L. J. OBEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.
Monsieur TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant.

BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires-Censeurs.)

Prés. : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Prés. : Dr E. P. LACHAPPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien.
M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur-Gérant du Crédit Foncier.

BUREAU CHEF.

Directeur-Gérant : TANCREDE BIENVENU.
Inspecteur en chef : J. W. L. FORGET. Ass.-Inspecteur J. R. CHOQUET.
Secrétaire : ALEX. BOYER.

Informations Importantes.

Vous pouvez déposer vos argent remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les nom plus haut.)

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne.

Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits commerciaux.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES,

J. D. PROULX, Gérant Local.

Tel. Bell 127.

Bureau : 56 Des Forges

Le Bien Public



Aux hommes
de Bureaux !

Avocats, Courtiers d'Assurances, Comptables.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous trouverez à la Librairie du "Bien Public" tout le nécessaire de bureau tels que

ENCRES,
PLUMES,
CRAYONS,
JOURNAL,
CHEQUES.
Etc., Etc.

NOTEZ BIEN CECI :

NOUS faisons des impressions de toutes sortes, nos presses sont des plus modernes et nos ouvriers des plus compétents ; ce qui nous permet de rivaliser avec n'importe quelle imprimerie de Montréal et Québec.

Aux
Commerçants

Epiciers, Couturiers, Fabricants de Beurre.

Nos clients pourront aussi se procurer à notre imprimerie tous genres de travaux tels que

CARTES D'AFFAIRES,
PANCARTES,
BROCHURES,
LETTRES,
CIRCULAIRES.

Etc., Etc.,

3, RUE HART

L'Ecole sans Dieu fait la canaille.

Si nous en croyons les déclarations rapportées par *L'Echo*, de New Bedford, les écoles sans Dieu des Etats-Unis sont en train de démoraliser rapidement toute la nation américaine.

Une dépêche de St-Paul, Minnesota, en date du 5 courant, annonce qu'une importante convention de la "American Prison Association" vient de tenir ses assises dans cette ville.

Les orateurs qui ont adressé la parole à la convention ont déclaré que "la laxité de l'école publique est responsable pour une large part des crimes qui se commettent en ce pays". (Public school laxity is to blame for a large percentage of the crime in this country).

M. D. C. Payton, surintendant de l'école de réforme de Jeffersonville, Indiana, a même ajouté : "Les statistiques démontrent que 90 pour cent des jeunes délinquants ont débuté à l'école".

Ces témoignages venant de la part d'Américains occupant les charges les plus diverses dans l'administration des prisons ne sauraient être soupçonnés de partialité et de mauvaise foi.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que des américains et des plus hauts placés encore, dénoncent le système scolaire en vigueur aux Etats-Unis.

Georges Washington disait un jour que "la raison et l'expérience nous empêchent de croire que la saine morale puisse subsister là où il n'y a pas de religion".

Or l'enseignement religieux est banni de l'école publique américaine.

Il n'est donc pas surprenant que les autorités des prisons et des écoles de réformes puissent être à même de faire les effrayantes constatations dont nous venons de parler.

Si nous rapportons ces faits, ce n'est pas pour reprocher à l'école publique ce qu'elle n'enseigne pas.

Si l'enseignement de la religion était ajouté au programme des écoles, le système scolaire américain serait probablement l'un des plus parfaits qui existent au monde.

Les amis du peuple

"L'Action Sociale"

Une dépêche venue de Boston il y a quelques jours fournit un nouvel argument à ceux qui croient devoir mettre les ouvriers en garde contre tous les faux amis des ouvriers.

On les connaît. Ils viennent protester de leur amour et de leur dévouement pour la classe ouvrière, avec des accents de sincérité qui remuent les foules, et de l'air le plus désintéressé du monde, ils mettent au cœur de l'ouvrier avec le dégoût de sa condition les plus insupportables convoitises.

Le résultat, c'est la grève. L'ouvrier finit par croire qu'il travaille trop et qu'il gagne trop peu. Il est exploité ; il le croit puisqu'on le lui dit, puisque ses meilleurs amis le lui disent, et alors il se révolte contre la tyrannie de ses patrons.

Il déclare la grève ; la grève redoutée des patrons et plus encore des familles dont l'homme chôme ; la grève avec ses bagarres, ses émeutes et sa désastreuse inactivité ; la grève et la déformation des saines doctrines sociales, la grève et la haine des classes, la grève enfin avec toutes ses privations, toutes ses misères que ne peut atténuer sensiblement la maigre compensation des fonds de secours.

C'est justement à propos de la distribution, ou plutôt de la non-distribution d'un tel fonds de secours aux grévistes de Lawrence, en 1912, que le juge Hammond, de la Cour Supérieure du Massachusetts, vient de prononcer une sentence importante et qui devrait être connue de tous les ouvriers. Elle ordonne aux chefs de la "Industrial Workers of the World", société dont les tendances et les principes sont plutôt anarchistes, de remettre à la Cour, avant dix jours, la somme de \$15,000.00 qui avait été soustraite pour le soulagement des travailleurs en grève lors du grand conflit industriel de Lawrence en 1912.

Cette somme n'a jamais été distribuée mais s'est égarée dans le gousset d'habiles profiteurs.

La Cour tient responsables de cette malversation, de ce détournement de fonds, des gens qui se sont dits les meilleurs amis des ouvriers, un nom-

mé Bedard, de Lawrence, le trésorier du fonds de secours, William Yates, de New-Bedford, alors président du comité de grève, William Tautman, l'organisateur général des "Industrial Workers of the World" et Joseph Sheehan, de Lawrence.

Ce sont les souscripteurs à ce fonds de secours qui se sont inquiétés, du peu de résultat de leurs sacrifices et qui s'en sont plaint à l'ex-procureur général ; celui-ci a tiré l'affaire au clair devant le tribunal que présidait M. le juge Hammond.

Cet incident montre que si on voulait et surtout si on pouvait connaître les dessous de toutes les aventures où se jettent de temps à autre les ouvriers, on découvrirait des choses intéressantes et instructives.

Les vrais exploités ne sont pas les patrons, mais ceux qui les envient et qui veulent se faire des revenus à petits frais en pressurant et en volant ceux qu'ils endorment de leurs protestations déclamatoires et à qui ils apparaissent comme des apôtres désintéressés du relèvement social.

Que les ouvriers méditent un peu sur la conduite du comité de secours des grévistes de Lawrence, qui a cru devoir enlever aux indigents, dans l'intérêt et l'amour qu'ils leur portent, la jolie somme de \$15,000.00.

Ces gens-là peuvent bien aimer les ouvriers ; ils leur doivent même de la reconnaissance. Les ouvriers sont, sans s'en douter, leurs plus grands bienfaiteurs.

La vieille histoire

Dès qu'un sujet de mécontentement se manifeste quelque part parmi les ouvriers, on voit toujours se répéter la même vieille histoire.

Un tas d'oiseaux de proie, venant ou ne sait d'où et affublés de titres plus ou moins pompeux, s'abat sur la ville où existe la malaise. Ces gens-là s'installent dans les meilleurs hôtels, se font servir de copieux repas arrosés des meilleurs vins, et, avec un peu d'argent qu'ils distribuent à droite et à gauche, réussissent à s'attirer la sympathie des quelques meneurs ouvriers de la localité. Grâce à cette sympathie, ils parviennent ensuite à se faufiler dans les assemblées populaires, et comme ils ont généralement la langue bien pendue et qu'ils promettent beaucoup plus de beurre que de pain, ils finissent par accaparer la direction du mouvement. On remarquera qu'ils sont toujours en faveur de la grève à outrance. Pas de concessions avec eux. Par la violence de leur langage, leurs sophismes subtils et leurs appels aux préjugés et à la passion, ils agissent davantage les ouvriers contre le patron et ils finissent par obtenir ce qu'ils désirent : la déclaration de la grève. La grève une fois déclarée, ils prennent le ton larmoyant s'apitoient sur le sort de ces pauvres femmes et enfants d'ouvriers qui n'ont plus rien à se mettre sous la dent. Ils font appel au public, et le public bon enfant se laisse prendre à ces doléances et souscrit généreusement au fonds de secours des grévistes. Mais dès qu'une somme assez rondelette a été réunie, ils s'arrangent de façon à en garder une bonne partie pour eux-mêmes, histoire de se rembourser de leurs frais. Et à la première occasion favorable, ils prennent la poudre d'escampette en laissant à leurs victimes le soin de se débrouiller comme elles le pourront.

— La Gazette de Fall River.

Les marchands trouveront constamment à notre magasin les papiers Manilla et Kraft en rame et en rouleau de toutes les grandeurs. Demandez nos prix. La Cie : "Le Bien Public", 3 rue Hart.

COURRIERS

Meaux Témiscamingue

Nomination : M. Gaudias Perreault qui récemment a été élu conseiller vient d'être nommé commissaire d'école. Nos félicitations

St-Marc de Shawinigan

Mlle Clara Marchand, nous est revenue enchantée d'une promenade à Montréal chez son oncle J. P. Marchand, voyageur de commerce.

Bécancour

Samedi soir la mort venait enlever presque subitement à l'affection des siens Marie-Louise Annette Champoux âgée de 15 ans, fille aînée de M. Ulric Champoux. Le défunte était élève de notre couvent où elle se distinguait par sa bonne conduite et l'a-

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION (FONDÉE EN 1909.)
Capital autorisé..... \$500,000.00
Actif du Fonds de pension, le 30 juin 1914..... \$ 495,409.14
Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910	149	8,540	19,269	\$72,217.94
1911	224	14,228	30,910	\$170,670.80
1912	294	19,326	39,211	\$284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 juin)	374	26,509	51,763	495,409.14

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL
Bureau-Chief à Québec :

126, Rue Saint-Pierre,
EDIFICE : "DOMINION" QUEBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie" X. LESAGE, Gérant

Agents aux Trois-Rivières :

J. A. CHARBONNEAU,
189, Notre-Dame.

TELESPHORE SCHILLER,
N.-Dame des Allégances
161 Ste-Julie

mour de l'étude ; le service et la sépulture ont eu lieu mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille éplorée. Nos sympathies ; coïncidence, le même jour Mme Champoux mettait au monde un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Lucien et Benoît.

— Nos félicitations, à Mlle Marie-Anne Masse, institutrice qui vient pour la deuxième fois de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur Belcourt la prime de \$20.00 comme récompense pour ses succès dans l'enseignement.

— Notre belle société St-Jean Baptiste, pour qui les paroissiens portent un vif intérêt vient une fois de plus de recevoir une nouvelle marque de confiance d'un ex-paroissien, M. David Cyrenne du Précieux-Sang qui a fait cadeau aux fonds de la société d'une somme de \$5.00. Nos félicitations et remerciements.

St-Alexis des Monts

En Visite

M. Hormidas Constantin de Montréal, son fils Ephrem, tous deux en visite chez des parents et amis de l'endroit.

M. J. Huot de Nominque chez sa fille Mme Armand Lafrenière.

M. Roméo Lafrenière de Maskinongé chez ses frères Armand et Wilfrid.

MM. J. E. Turgeon, Gustave Caron, Maurice et Emile Gauthier et autres de Louiseville ont visité ces jours derniers un de nos principaux club appartenant à MM. Caron. L'endroit est magnifique nous disent-ils et très favorable pour la chasse et la pêche. Bravo aux amateurs qui nous quittent contents de leur courte excursion.

M. H. B. Simpson nous quittera le 19 courant après une villégiature de 4 mois. Celui-ci retourne à New-York, pour y passer la saison froide. Heureux voyage à M. Simpson aussi à M. Alp. Tremblay, qui accompagnera ce dernier jusqu'à destination.

Mlle Exilda Lacoursière du presbytère de St-Pierre Shawinigan a pas une huitaine dans sa famille.

Mariage

On annonce pour bientôt le mariage de Mlle Laura Allard à M. J. Lafrenière de St-Paulin.

Nos souhaits bien sincères aux futurs époux.

St-Grégoire

HONNEUR AU MERITE

Nous apprenons que Mlle Antoinette Hébert de institutrice St-Grégoire, a mérité pour ses succès dans l'enseignement une magnifique prime de \$20.00 que M. l'inspecteur Belcourt a bien voulu lui adresser. Nos félicitations.

Dimanche dernier M. Freddy Rochelleau, sa jeune fille Jeannette et son garçon Donat étaient en promenade à St-Grégoire chez Mme Honoré Hébert sœur de M. Rochelleau ainsi que M. P. Pinard de Montréal.

Yamachiche

Avis au Public que les bureaux de postes dans la paroisse de Yamachiche qui sont desservis par le bureau principal de Yamachiche tels que : Bureau Ferron ; Bureau Panneton ; Bureau Milot ; Bureau La Manufacture ont le même tarif que les bureaux en dehors de la paroisse.

Par ordre

Le Maître de Poste.

Abonnez-vous au "Bien Public"

INVITATION

A l'occasion de la saison nouvelle MM. Bondy & Beaulac marchands tiennent à rappeler à leurs clients qu'ils viennent de recevoir les tweeds les plus beaux et les plus nouveaux ; un assortiment très complet, capable de décider leur choix. Aussi en mains, un choix considérable de cravates, ce qu'il y a de plus nouveau. Le tout vaut la peine d'être visité attentivement. Ne manquez pas de venir nous voir avant de faire un choix.

BONDY & BEAULAC,
Coin Bonaventure et Ste-Marie.

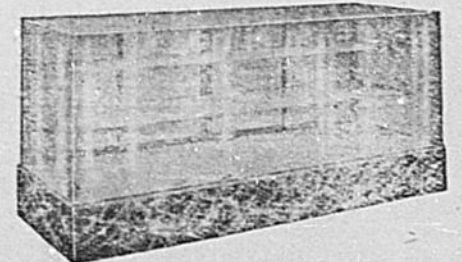
C. P. R.

Jour d'action de grâces

Des billets de retour seront en vente pour le prix d'un passage simple le 12 octobre retour le même jour. Pour le prix d'un passage simple plus un tier, bons pour partir les 10, 11 et 12, retour le 13 octobre 1914.

D. CHENEVERT, agent
178 rue Notre-Dame.

Il n'existe pas dans la Province de Québec, de poêle plus économique pour le chauffage de la maison et de la cuisine, que le poêle que vend J. B. Loranger, 24 rue Badaux, Trois-Rivières.



VITRINES (Show Cases de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE : Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Atricles de fantaisie.

SPIRELLA

LE CORSET IDEAL



La plus flexible et la plus souple existant. Garantie pour un an ne pas casser ni rouiller. Comme corsetière :

Mme M. L. LELAIDIER-CHASE,
26-28-30, Rue Plaisante,
Trois-Rivières.

offre comme par le passé à sa nombreuse clientèle et à toute personne désirant porter le célèbre corset "Spirella" (fait strictement sur mesure) ses services, expérience de plus de six ans sont à la disposition de toute personne portant un corset, enfants, adultes. Sur réception de lettres, cartes postales ou téléphone, elle sera heureuse de vous d'offrir rendez-vous, à votre commodité, pour vous laisser voir ses échantillons et faire connaître les qualités du Corset (marque "Spirella.") Agence de la California Perfume Co. Salon d'ouvrages de fantaisie.

CONSULTATION
2 à 4 heures P. M.
7 à 8 " P. M.

Tél. 509

Dr C. A. BOUCHARD

Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.
MEDECIN-CHIRURGIEN
CHIRURGIE GENERALE
S'occupe surtout des Maladies des Femmes, Maladies Génito-Urinaires, DES FORGES. - TROIS-RIVIERES.

Bureau : Tél. 509. Résidence : Tél. 126

Dr E. BUISSON

CHIRURGIEN-DENTISTE
20 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.
(En face du Marché)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs.

Téléphone Bell 658 Résidence 337

Dr J. H. BELAND

CHIRURGIEN-DENTISTE
26a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.
(Bloc Carignan)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.
Dimanche par engagements.

Bureau : Tél. 763. Rés. : Tél. 200

Dr Eugène Bourgeois

CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs
37a rue Des Forges, Trois-Rivières.
(Porte voisine du théâtre "Bilou")

Téléphone 32

Dr LEOPOLD GELINAS

Chirurgien-Dentiste
LOUISEVILLE, En face de l'hôtel Lafleur

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M

Avocat

6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD

AVOCAT

3 rue Hart, Tél. 640

Résidence : 17 rue St-Pierre, Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON

Avocat

5a Bonaventure, Trois-Rivières

P. N. MARTEL, AVOCAT

61 Bonaventure, Tél. Bell 61

Les Trois-Rivières.

M. L. DUPLESSIS

Avocat

4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65

Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets

DESILETS & DESILETS

Avocats

25 - Rue Alexandre, - 25

Tél. Bell 511 Trois-Rivières

BRUNO MARCHAND

Avocat

20 rue Alexandre Tél. Bell 585

Trois-Rivières.

4 rue Chamberlain

ALBERT GRENIER, LL.L.

AVOCAT

Bureau du dimanche à St-Tite

Grand'Mère, - - P. Q.

E. H. GERMAIN,

Ingenieur Conseil et Entrepreneur Travaux Publics

Projets de Chemins de fer, Aqueducs et tous travaux d'hydrauliques tels que Digues et développement de pouvoirs d'eau. Plans et devis de Ponts en fer et en béton armé. Etudes sur la stabilité des constructions, des fondations et des planchers d'entrepôts, Edifices Publics et Privés.

23 années de pratique active.

Architectes adjoints

ASSELIN & BROUSSEAU

174 NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

Asselin & Brousseau

ARCHITECTES

E. H. GERMAIN,

Ingenieur Civil, Conseil,

Trois-Rivières Montréal,

174 Notre-Dame. 334 Bleury.

Charles Lafond Ern. L. Denoncourt

Tél. 453 Tél. 110

Lafond & Denoncourt

ARCHITECTES

Bureau : 15 rue Bonaventure, Tél. 153

Trois Rivières.

Bureau : Tél. 51. Résidence : Tél. 29

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

LOUISEVILLE, Rue de la Gare

Chronique des Paroisses

Cathédrale

S. G. Monseigneur Cloutier était au sanctuaire du Cap lundi pour le 10ième anniversaire du couronnement de la Vierge du Cap de la Madeleine.

La Confrérie de la Bonne Mort.

Les contributions annuelles à la dite association sont payables durant le mois d'octobre. Elles sont de 25 sous l'an pour les personnes en-dessous de 50 ans; 50 sous à partir de cet âge. Voici les avantages de la dite confrérie.

10. Tous les ans, un service solennel sera chanté dans la cathédrale, pour les membres défunts.

20. Un service de Bonne Mort sera chanté au décès de chaque membre.

30. Une messe basse sera dite chaque jour pour les membres vivants et défunts de la Congrégation.

40. Les membres peuvent gagner au-delà de 30 indulgences plénières dans le cours de l'année.

50. De nombreuses indulgences partielles.

Ecole de coupe et de couture.

Au prône de dimanche, M. le curé a annoncé pour bientôt l'ouverture de cours de coupe et de couture pour les dames et les demoiselles aux salles de la C. O. C.

Cette heureuse initiative, due au zèle de l'hon. J. A. Tessier, sera sans doute hautement appréciée par qui de droit. Les leçons seront données dans l'après-midi et la soirée.

Cours gratuits du soir.

Les hommes et les jeunes gens désireux de mieux s'outiller pour les luttes de la vie sont priés de prendre note que les cours de français, d'anglais, d'arithmétique et de dessin, qui furent si bien suivis, l'an passé, reprendront sous peu. Ils sont gratuits. Donnez votre nom de suite au bureau de la C. O. C.

Rente des bancs.

La rente des bancs de la cathédrale, sera perçue par M. le procureur de l'Evêché, du 15 au 31 octobre.

Articles à lire

Nos pages intérieures contiennent des articles très intéressants que l'abondance de matière ne nous a pas permis de placer en première page. A lire : la Lettre Pastorale de NN. SS. les Evêques de Québec ; la chronique ouvrière ; la mort du Cardinal Ferrata ; notes militaires, etc., etc.

Fête au Cap de la Madeleine

Le dixième anniversaire du couronnement de la Statue de Notre-Dame-du-Cap a été célébré lundi dernier avec succès. Répondant à l'invitation des Pères Oblats, gardiens du Sanctuaire, plus de 1000 personnes du Cap, des Trois-Rivières et des environs vinrent assister à la grande messe solennelle chantée à la tribune, par le chœur de la paroisse et, à l'autel, par M. le Chanoine P. Cloutier, curé de Champlain, assisté de M. l'abbé H. Deschênes et du Père G. Bertrand, O. M. I., comme diacre et sous-diacre.

Monseigneur F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, présidant au trône, ayant à sa droite, le R. P. G. Charlebois, O. M. I. provincial, et à sa gauche, M. le Chanoine U. Marchand, chancelier. M. E. Paquin agissant comme maître des cérémonies.

Au chœur et dans la nef, se trouvaient groupés une vingtaine de prêtres, curés ou professeurs du diocèse, parmi lesquels il faisait bon de remarquer M. Duguaay de St-Barnabé, ancien curé du Cap-de-la-Madeleine, M. A. Courtois, directeur des ecclésiastiques du Séminaire, le R. P. A. Valiquette, O. M. I., de St-Sauveur de Québec et M. E. Panneton, Chapelain de l'Hôpital St-Joseph.

Dans son beau sermon de circonstance, le R. P. Thomas-Marie, O. F. M. du monastère des Trois-Rivières, parla de la place de la Sainte-Vierge dans le plan divin et du rôle qu'elle a joué dans l'Eglise, à Jérusalem, à Rome, en France et au Canada. "Le Cap-de-la-Madeleine est sa terre de prédilection", a-t-il affirmé "c'est ici qu'elle veut attacher les fideles à Jésus-Christ, en les guérissant avant tout de leurs maladies spirituelles".

Avant la cérémonie, l'assistance fut témoin d'une scène exceptionnellement touchante : la confirmation, par Sa Grandeur, de M. Georges Morton un brave ecclésiaste de 86 ans, converti ces jours derniers, par la Vierge du Rosaire, du presbytérianisme au catholicisme. Baptisé la veille, à domicile, après avoir prononcé sa profession de foi il venait de faire, le matin même, sa première communion et, malgré sa faiblesse, il put entendre, de la sacristie la Sainte-Messe, pour la première fois de sa vie. Heureux vieillard ! il a eu le bonheur de voir, ici-bas, Sa Sainte Mère couronnée avant d'aller là-haut, la contempler dans la gloire de l'éternité.

En même temps, se clôturait le jubilé du deuxième centenaire de l'émission du décret d'érection, du Sanctuaire, par Mgr de St-Valier. Il est pratiquement décidé, paraît-il que l'on célébrera l'an prochain, de façon grandiose, le deuxième centenaire de sa construction.

St-Philippe

Recensement

Nous avons terminé la visite de la paroisse, la semaine dernière, et nous avons trouvé la population suivante : familles : 864, augmentation sur l'an dernier de 18 familles ; 3219 communions, augmentation de 51 ; 980 non communions, augmentation de 38.

Nous avons 4 familles non catholiques, formant une population de 18 personnes. La population totale de la paroisse est de 4218, et la population catholique est de 4200. Environ 700 enfants fréquentent les écoles.

Naissances

Le 1er octobre, Mme Gustave Cousin, une fille, Marie, Marthe, Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Amable Marchand.

Le 2 octobre, Mme Art. Martin, une fille Marie, Gertrude, Lucinda. Parrain et marraine, M. William Martin et Mlle Lucinda Martin.

Le 3 octobre, Mme Nestor Dostaler, un fils Joseph, Alfred. Parrain et marraine, M. Alfred Maréchal et Mlle Marie-Anne Thibault.

Le 6 octobre, Mme Toussaint Paquette, une fille Marie, Olivine, Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Hercule Boisvert.

Le 8 octobre, Mme Victor Baillargeon, un fils Joseph, Rosaire, Willie. Parrain et marraine, M. Victor et Mlle Lucinda Baillargeon.

Le 8 octobre, Mme Alfred Beland, une fille Marie, Diana, Alice, Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Majorique Lafontaine.

Le 9 octobre, Mme Adolphe Plouffe, une fille, Marie, Antoinette, Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Sylva Gaudet.

Mariage

Le 12 octobre, M. Ernest Bolduc à Mlle Mathilda Paquette. Témoin : MM. Gaspard Gelin et Onésime Bolduc.

Le Secrétaire d'état Papal

Rome, 14.—Le cardinal Pietro Gasparri vient d'être choisi par N. S. Pape le Pape pour remplir la position de Secrétaire d'Etat papal rendue vacante par la mort du cardinal Ferrata.

Pendant des années le cardinal Gasparri a été le collègue du pape Benoît XV au département d'Etat, qui était alors dirigé par le cardinal Rampolla.

Après la mort de Léon XIII, le cardinal Gasparri fut chargé par le Pape Pie X de l'entreprise colossale de codifier les lois canoniques, et il passa dix ans de sa vie à cette œuvre. Il fut appelé d'une manière permanente à Rome par Léon XIII qui l'estimait tout particulièrement.

Un accident qui aurait pu avoir des suites très graves est arrivé dans la nuit de lundi à mardi, sur la voie du St-Maurice Valley. Le train de fret qui revient tout les soirs de Grand'Mère était sur la ligne, en route pour Trois-Rivières, lorsque tout à coup, dans une des courbes de Shawinigan, deux chars furent précipités complètement hors de la voie dans les champs avoisinants. Il n'y avait personne dans ces chars, heureusement, et il n'y eut aucune perte de vie.

On attribue l'accident à l'un des chars qui fit défaut dans la courbe.

M. et Mme C. Baptist passent quelques temps au lac Masketsy, dans les Laurentides.

MM. Arthur Auger et B. Baxter de cette ville sont revenus samedi dernier d'une excursion de chasse dans le haut du St-Maurice.

MM. Auger et Baxter et leurs compagnons ont été assez heureux d'abattre cinq orignaux et quantité de petit gibier.

Une fille demande place comme servante.

Deux jeunes filles demandent emploi dans un bureau.

Deux filles demandent place comme commis.

Une fille demande place comme servante.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

même concert trois grands artistes de telle valeur.

Du côté social, le gala du 22 courant sera aussi un événement remarquable. Toute l'élite de la société se donne rendez-vous pour cette belle soirée qui fera époque dans les annales Musicales, aux Trois-Rivières.

Les billets sont maintenant en vente à la pharmacie Normand.

Courrier de la cité

Dame rumeur annonce le prochain mariage de M. Noël Francoeur, de Sorel, avec Mlle Fanny L. DuSault, pour le lundi, 26 courant.

M. W. J. Mitchell, C. R. de Montréal était ici pour la cour mardi.

L'hon. Juge Letellier est arrivé en notre ville mardi matin pour présider le terme de la Cour Supérieure, en l'absence du Juge Tourigny, actuellement au repos.

M. C. Vallée est allé passer quelques jours à Montréal au commencement de la semaine.

M. Ed. Bédard, de Montréal, était de passage ici dimanche dernier chez M. Onés. Pronovost et M. Georges Higgins, conducteur sur le C. P. R.

On a commencé cette semaine les travaux de réparations sur les rues Champlour et Ste-Marie. Ces améliorations s'imposaient depuis longtemps et nous espérons que le nouveau pavage de ces rues sera terminé sous peu.

FOURRURES

On dit que la fourrure rend la femme ravissante.

On a raison car—on peut le constater tous les jours—une parure ou un vêtement en fourrure ajoute au chic et à l'élégance de madame. Mais toute fourrure ne "va" pas à toute femme, et puis, il y a la question d'argent.

Voilà pourquoi avant de se décider, la femme doit aller au magasin de M. Ovide Rocheleau, 22 Rue Hart, voisin de la Pharmacie Williams, là on l'aidera à faire un choix.

Voir annonce dans une autre page.

MM. Arthur Auger et B. Baxter de cette ville sont revenus samedi dernier d'une excursion de chasse dans le haut du St-Maurice.

MM. Auger et Baxter et leurs compagnons ont été assez heureux d'abattre cinq orignaux et quantité de petit gibier.

Une fille demande place comme servante.

Deux jeunes filles demandent emploi dans un bureau.

Deux filles demandent place comme commis.

Une fille demande place comme servante.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Chien Bull Terrier, âgé de 14 mois, pesant 45 lbs. Bon chien de garde. S'adresser à 75, rue Laurier.

Annonce importante

</